

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES EN FRANCE

1^{ER} TRIMESTRE 2019

OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES

4 JUILLET 2019

Synthèse

Depuis deux trimestres, le revenu des opérateurs sur le marché final diminue sur un rythme supérieur à 2%.

Ce recul provient majoritairement de celui du revenu des services fixes, en baisse de 3,9% en un an. Ce dernier diminue plus intensément chaque trimestre depuis la fin de l'année 2017, sous l'effet, d'une part, du repli plus important du revenu des services téléphonique bas débit, mais surtout de la baisse, depuis deux trimestres, du revenu des services à haut et très haut débit, qui représente sept euros dépensés sur dix dans les services fixes. En conséquence, pour accéder à internet à haut ou très haut débit, un client dépense en moyenne 32,4 euros HT par mois, soit 1,5 euro de moins en un an. Le regain de croissance ce trimestre du revenu des services mobiles (+1,1% en un an contre une stabilité le trimestre précédent), grâce à la progression plus intense du revenu des abonnements forfaitaires, ne permet pas de compenser la contraction du segment fixe. Les revenus annexes, diminuent pour le troisième trimestre consécutif, de 6,5% en un an, en raison du recul du revenu des terminaux mobiles (-12% environ) que ne compense pas l'apparition de nouveaux terminaux fixes, qui engendrent à l'inverse une augmentation de près de 10% du revenu associé.

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Services fixes (y compris services de capacité)	4 298	4 216	4 220	4 214	4 132	-3,9%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 197	3 259	3 319	3 301	3 233	1,1%
Services à valeur ajoutée	258	253	239	244	233	-9,7%
Total services de communications électroniques	7 753	7 729	7 778	7 759	7 597	-2,0%
Revenus annexes	1 113	1 031	1 116	1 350	1 041	-6,5%
Total des revenus des opérateurs sur le marché final	8 866	8 759	8 894	9 109	8 638	-2,6%

Note : La rubrique « revenus annexes » couvre les revenus liés à la vente et à la location de terminaux et équipements (fixes, mobiles et internet), de l'hébergement et de la gestion de centres d'appels, des annuaires papier. La contribution des opérateurs déclarés ne donne qu'une vision partielle de ces segments de marché. Ils ne relèvent pas à proprement parler du marché des services de communications électroniques.

Les revenus sont publiés sous la nouvelle norme comptable IFRS15 à partir du premier trimestre 2017.

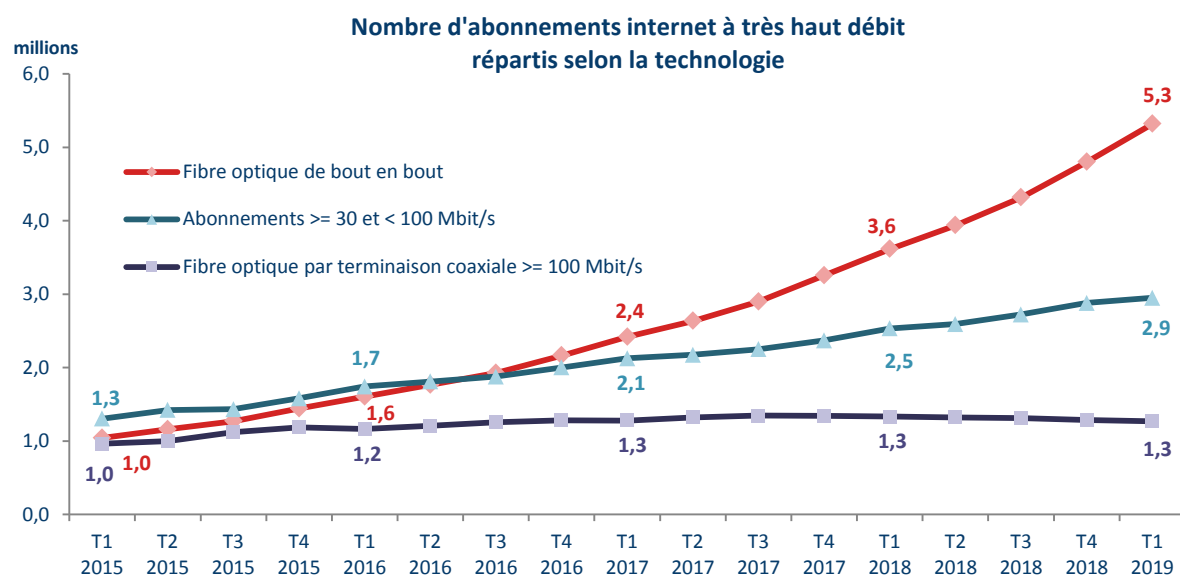
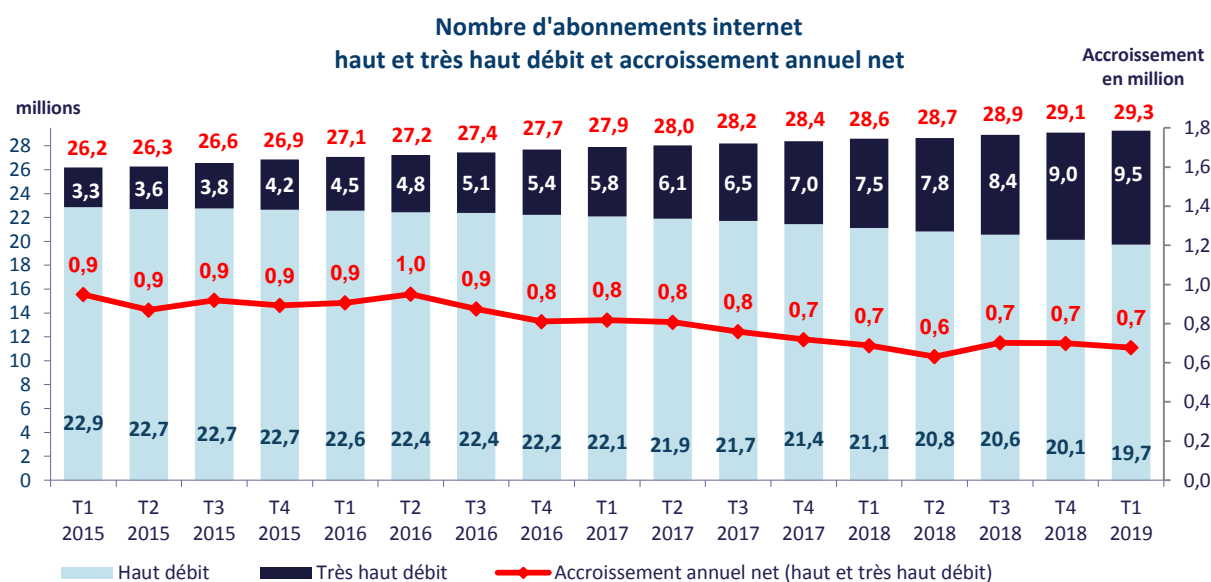
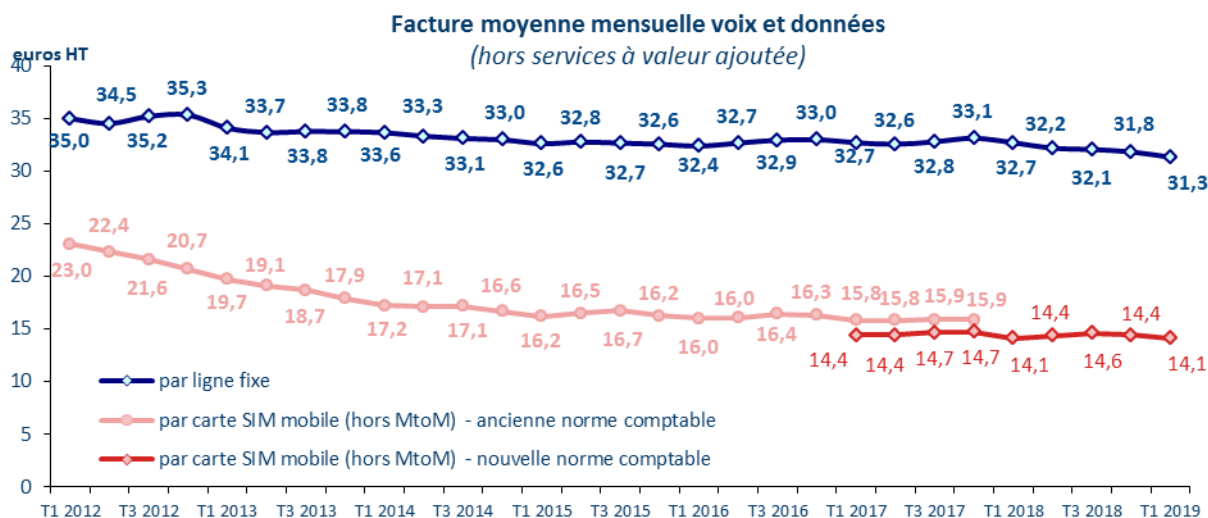
Avec 1,7 million d'abonnements supplémentaires en un an, la fibre optique de bout en bout représente la quasi-totalité de la croissance des accès internet.

Le nombre de locaux éligibles à la fibre optique de bout en bout (14,5 millions ce trimestre¹), augmente de plus de 30% par an permettant à de plus en plus de consommateurs de pouvoir accéder à cette technologie. Ainsi, plus de neuf abonnements à très haut débit sur dix souscrits au premier trimestre 2019 le sont en FttH, le reste (environ 500 000) étant de technologie VDSL2 ou câble coaxial avec un débit inférieur à 100 Mbit/s. Au total, 9,5 millions d'accès internet à très haut débit sont répartis sur l'ensemble du territoire français, dont 56% en FttH. Ces accès se substituent aux abonnements internet à haut débit (19,7 millions fin mars 2019), composés essentiellement d'abonnements DSL. Leur nombre diminue à un rythme de plus en plus soutenu (-1,4 million en un an ce trimestre).

**La France compte
9,5 millions
d'accès internet à
très haut débit
dont 5,3 millions
sur les réseaux
FttH**

¹ Carte des déploiements fibre :

<https://cartefibre.arcep.fr/index.html?lng=2.3&lat=46&zoom=5.5&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2019T1>



Sur les réseaux mobiles, les consommateurs dépensent en moyenne 15,3 euros HT par mois pour un forfait, une facture pratiquement stable depuis début 2017.

Les forfaits (66,8 millions au premier trimestre 2019) représentent la majorité des cartes SIM en service en France (près de 9 cartes SIM sur 10), et sont, pour plus des deux tiers, contractés sans engagement de durée. La croissance annuelle des forfaits est modérée depuis deux trimestres: +1,8 million en un an ce trimestre contre +2,9 millions un an l'année précédente. D'ailleurs, les clients des opérateurs mobiles sont depuis moins nombreux à changer d'opérateur en conservant leur numéro de téléphone : -25% en rythme annuel.

Concernant les usages, l'internet en mobilité progresse à un rythme soutenu ; chaque trimestre, le volume de données (1,1 exaoctet, +45% en un an) et la consommation moyenne de données ne cessent d'augmenter : 5,3 Go par carte SIM (+44%) et 7,7 Go par mois (+33%) pour les consommateurs actifs sur les réseaux 4G. Ils sont ainsi 49,2 millions de clients à surfer sur les réseaux très haut débit mobiles, ce qui représente un peu moins de deux cartes SIM sur trois et 5,9 millions de cartes supplémentaires en un an. Ces mêmes clients sont en revanche depuis plus de deux ans de moins en moins enclins à utiliser le SMS comme moyen de communication, puisque leur consommation moyenne mensuelle (188 SMS par mois en moyenne, -7,6% en un an ce trimestre) comme le volume global (40,8 milliards, -6,2% en un an), sont en baisse.

L'internet mobile progresse fortement grâce à une couverture 4G toujours plus étendue²

Quant à leur consommation vocale mobile (43,9 milliards de minutes au premier trimestre 2019), elle est en croissance entre 2 et 4% en rythme annuel (+2,8% en un an ce trimestre) depuis près de deux ans, ce qui représente une faible mais constante augmentation de la consommation moyenne (3h22 en moyenne au premier trimestre 2019, +3 minutes en un an). En outre, le téléphone mobile reste le moyen de communication vocale le plus utilisé puisque la consommation vocale fixe à partir des « box » internet et celle au départ des réseaux RTC, diminue depuis 2012 (respectivement -15,5% et -20,3% en un an au premier trimestre 2019).

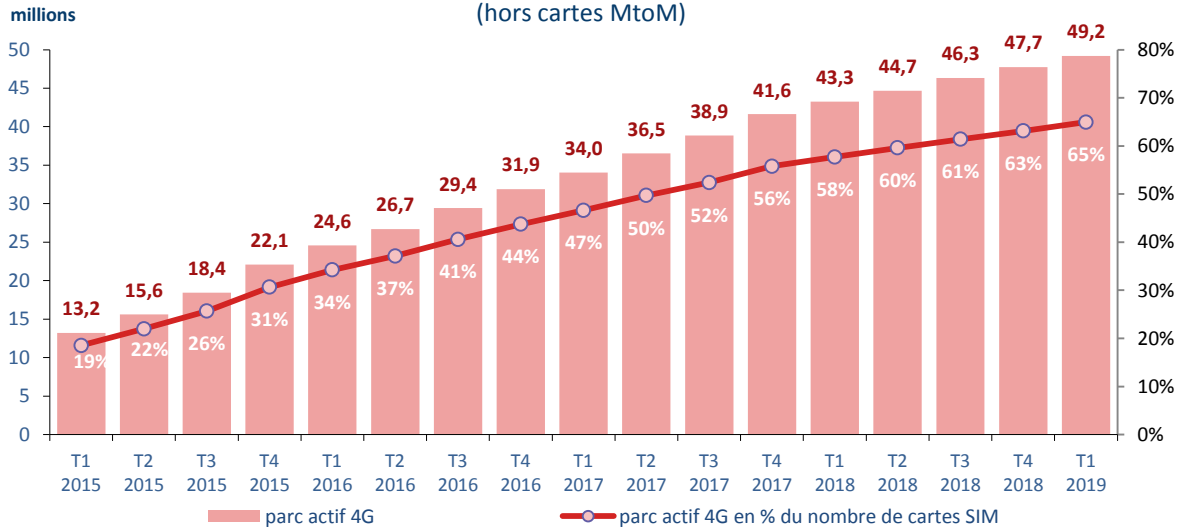
Sur le marché des entreprises, la croissance du nombre de cartes MtoM atteint un niveau record ce trimestre avec 3,5 millions de cartes supplémentaires en un an pour 19,2 millions de cartes SIM.

Notes :

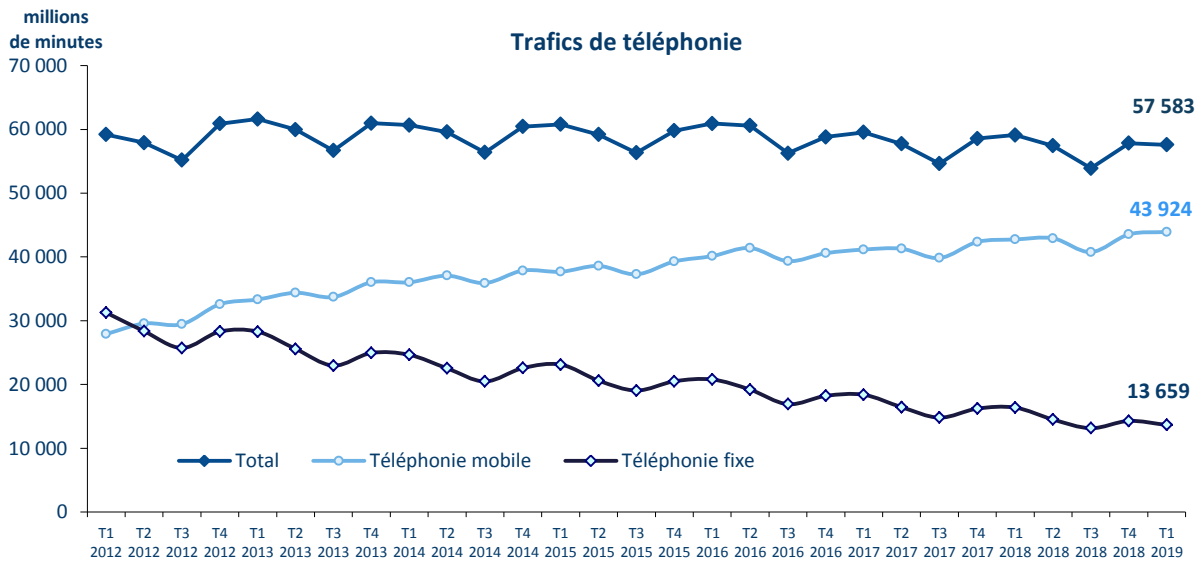
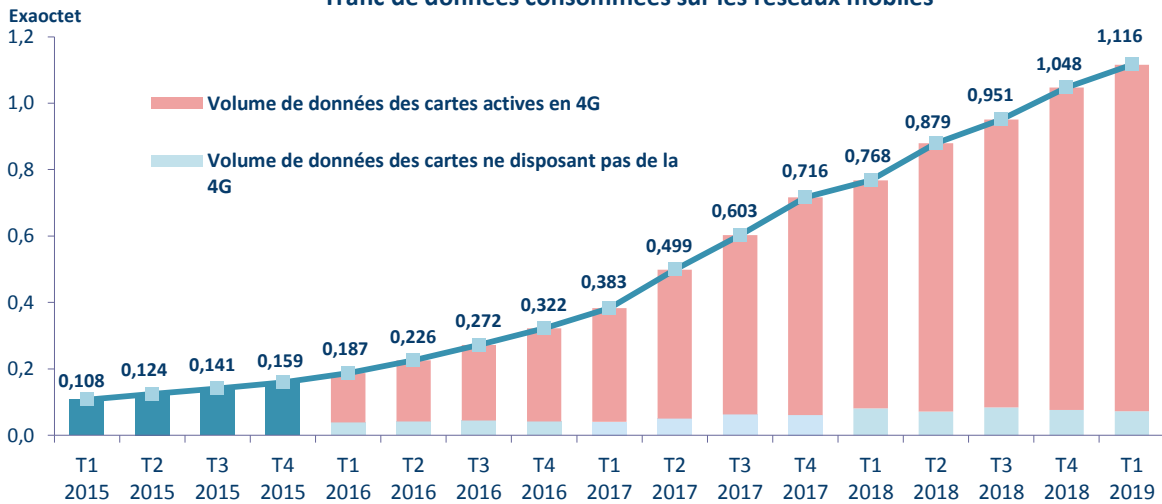
- *D'éventuelles révisions des données pour un trimestre d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis.*
- *Tous les revenus s'entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre N comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire.*
- *L'historique des données sont téléchargeables sous format Excel sur le site de l'ARCEP [ici](#) ou sur le site data.gouv.fr*

² Cartes de couverture mobile : <https://www.monreseauemobile.fr/>

Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G (hors cartes MtoM)



Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles



Sommaire

<i>Synthèse</i>	2
1 Les services de détail sur réseaux fixes	7
1.1 Les accès par le haut et le très haut débit.....	7
1.1.1 L'accès à internet par le haut débit et le très haut débit.....	7
1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision.....	9
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes.....	11
1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe).....	11
1.2.2 La consommation de minutes des abonnés au service téléphonique sur réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe).....	13
1.2.3 La conservation des numéros fixes.....	15
1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles.....	16
2 Les services de détail sur réseaux mobiles	19
2.1 Les services mobiles classiques	19
2.1.1 Le nombre de cartes SIM.....	19
2.1.2 Les cartes internet exclusives	19
2.1.3 La convergence fixe - mobile	21
2.1.4 Les cartes actives 3G et 4G	21
2.1.5 La conservation du numéro mobile	23
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)	24
2.1.7 Le volume de données consommées.....	27
2.1.8 Le trafic de téléphonie mobile	29
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS).....	31
2.1.10 Le roaming out.....	35
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM.....	35
3 Services à valeur ajoutée	37
4 Les autres revenus des opérateurs	39
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels.....	39
4.2 Les terminaux et équipements	39
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion	40
5.1 L'ensemble du marché.....	40
5.2 Le trafic en Roaming in des opérateurs mobiles.....	44
Annexe : précisions et définitions	46
Services fixes	46
Services mobiles	48
Services à valeur ajoutée	52
L'interconnexion fixe et mobile.....	52

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les accès par le haut et le très haut débit

1.1.1 L'accès à internet par le haut débit et le très haut débit

Le nombre de souscriptions internet à haut et très haut débit continue de progresser sur un rythme annuel allant de 600 000 à 700 000 depuis plus d'un an (+700 000 au premier trimestre 2019). Les consommateurs s'abonnent quasi exclusivement, et cela depuis trois ans, à des accès à très haut débit (supérieurs ou égaux à 30 Mbit/s), et en particulier à la fibre optique de bout en bout (débit supérieur ou égal à 100 Mbit/s). Le nombre d'accès à haut débit diminue de fait, mais reste encore largement majoritaire (67% dont une très large majorité sur technologie DSL). Sur les 29,3 millions d'accès internet comptabilisés au premier trimestre 2019, 9,5 millions sont à très haut débit, dont 56% en fibre optique de bout en bout. Les accès internet souscrits dans les départements et collectivités en outre-mer représentent environ 2% du nombre total de ces accès.

Abonnements à internet haut débit et très haut débit (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Accès à haut débit	21,109	20,820	20,560	20,133	19,733	-6,5%
dont abonnements xDSL	20,576	20,283	19,986	19,562	19,159	-6,9%
dont autres abonnements haut débit	0,533	0,537	0,573	0,571	0,574	7,7%
Accès à très haut débit	7,481	7,847	8,350	8,964	9,535	27,5%
Abonnements >= 100 Mbit/s	4,948	5,255	5,626	6,085	6,585	33,1%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	3,615	3,935	4,314	4,799	5,318	47,1%
dont avec terminaison en câble coaxial	1,333	1,319	1,312	1,286	1,267	-4,9%
Abonnements >= 30 et <100 Mbit/s (VDSL2 et terminaison coaxiale, 4G fixe, THD radio)	2,533	2,592	2,724	2,880	2,949	16,4%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	28,590	28,667	28,910	29,097	29,267	2,4%
dont les départements et collectivités de l'Outre-Mer	0,649	0,656	0,661	0,671	0,677	4,3%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : sont comptabilisés comme des abonnements à très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s. Pour plus de précisions, se reporter à l'[annexe](#).

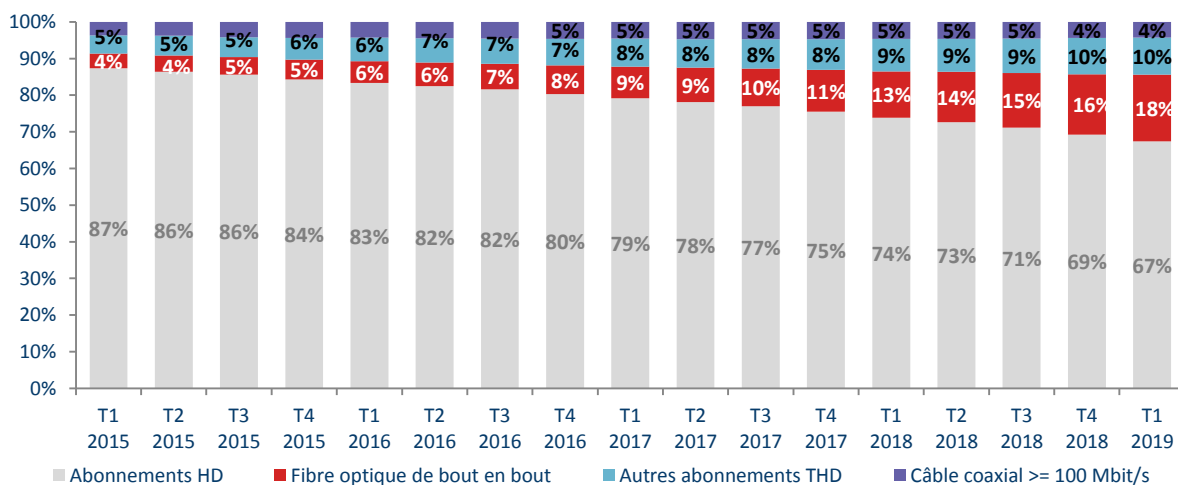
La croissance soutenue du nombre de locaux éligibles au FttH (14,5 millions, +32% en un an fin mars 2019) permet à de plus en plus de consommateurs de pouvoir accéder à cette technologie. Ainsi, depuis plus de deux ans, la croissance trimestrielle des accès très haut débit provient très majoritairement (91% ce trimestre) du FttH. Le nombre de souscriptions à cette dernière ne cesse de s'accroître de trimestre en trimestre (+1,7 million en un an ce trimestre contre +1,2 un an auparavant).

Toutes technologies confondues, à la fin du premier trimestre 2019, le nombre de souscriptions au très haut débit représente 46% du nombre de locaux éligibles (+5 points en un an), soit 20,8 millions.

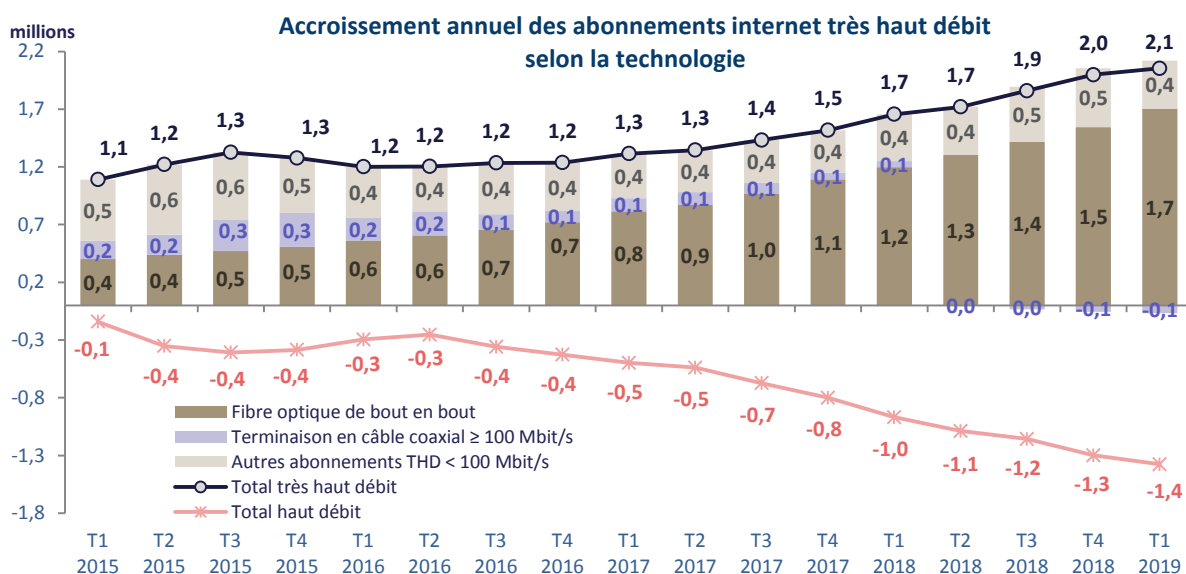
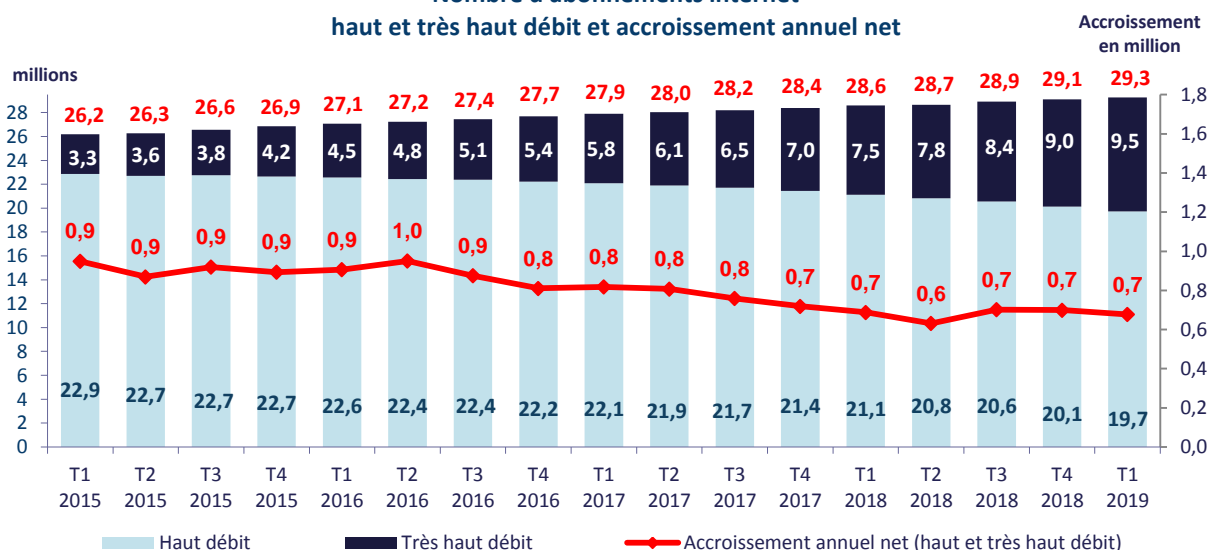
Le nombre d'abonnements avec terminaison en câble coaxial mais dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s, diminue légèrement depuis le troisième trimestre 2018 (-70 000 environ en un an ce trimestre) et représente une part modérée du nombre total d'accès internet (4%, soit 1,3 million).

D'autres technologies à très haut débit sont présentes sur le territoire, à des débits inférieurs à 100 Mbit/s, par exemple le vDSL2, la fibre optique avec terminaison par le câble coaxial ou les box 4G à usage fixe; elles progressent de 400 000 à 500 000 par an depuis plus de trois ans années, et atteignent 2,9 millions fin mars 2019. Elles représentent 10% du nombre total d'accès internet (+5 points en quatre ans).

Répartition des abonnements internet haut et très haut débit par débit et par technologie



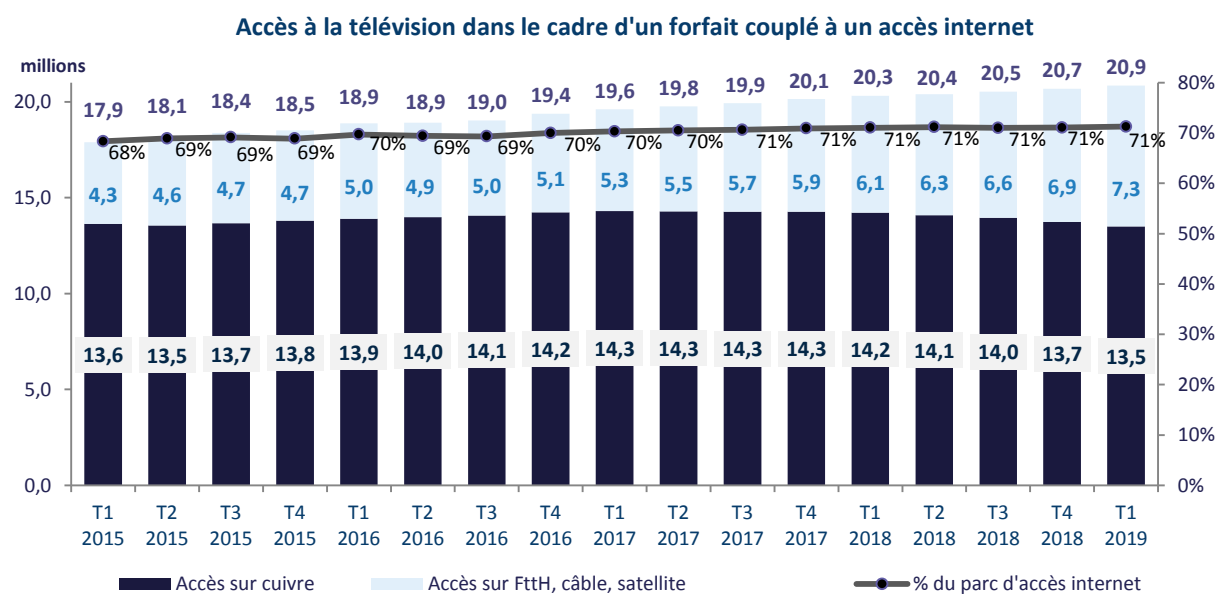
Nombre d'abonnements internet haut et très haut débit et accroissement annuel net



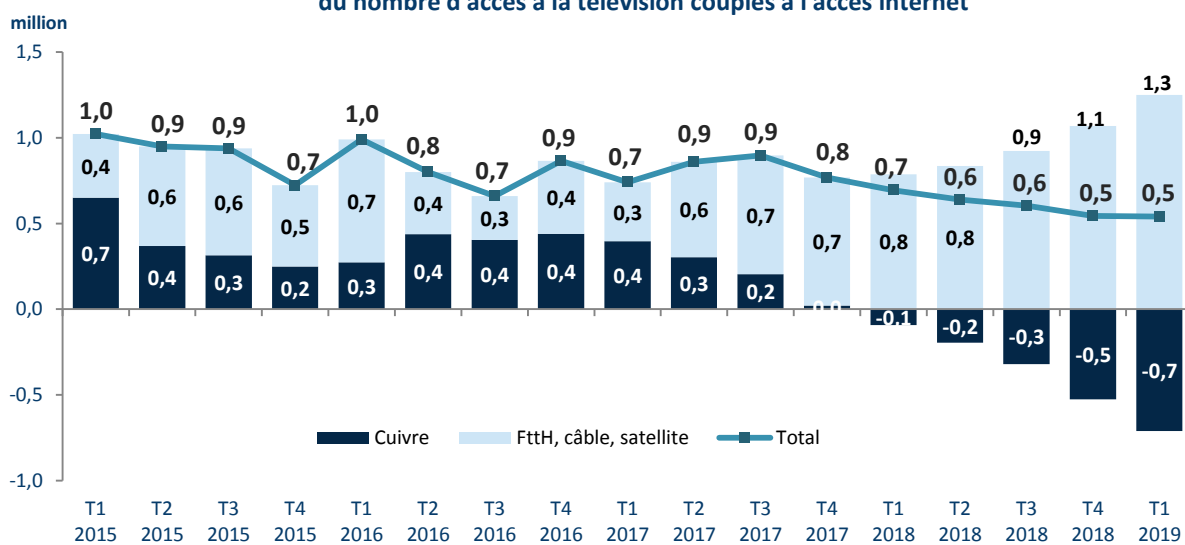
1.1.2 L'accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

Une grande majorité d'abonnés à la fibre optique de bout en bout (90% environ) ont souscrit un forfait internet incluant le service audiovisuel, une proportion supérieure à celle des abonnés internet xDSL (environ 70%). Au total, 20,9 millions d'abonnés internet accèdent à la télévision à la fin du premier trimestre 2019, soit un peu plus de sept abonnés internet sur dix ; ce nombre ne cesse d'augmenter, même si la croissance annuelle tend à diminuer (+500 000 ce trimestre, soit moitié moins qu'il y a trois ans à la même période). En effet, si le nombre d'abonnements à la télévision souscrits conjointement à un abonnement de technologie FttH, câble ou satellite, ne cesse de progresser (+1,3 million en un an ce trimestre), celui des abonnements fournis à l'utilisateur sur réseaux DSL recule depuis un an (-700 000 au premier trimestre 2019).

Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	20,310	20,401	20,527	20,681	20,851	2,7%
dont par xDSL	14,211	14,090	13,954	13,738	13,501	-5,0%
dont par FttH, câble, satellite	6,100	6,311	6,573	6,943	7,350	20,5%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	71,0%	71,2%	71,0%	71,1%	71,2%	+0,2 pt



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet



Note : sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type «multiplay» qui intègre l'accès à internet ou plusieurs services en plus de la télévision.

L'accès TV peut être fourni par une autre technologie en plus de celle de l'accès à internet : par exemple, un accès à la TV par le satellite couplé à un accès DSL à internet.

1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)

36,7 millions de lignes téléphoniques sont réparties sur l'ensemble du territoire français, pour 38,2 millions d'abonnements. Ainsi, certains abonnés possèdent deux abonnements sur une même ligne : un *via* leur box internet et un autre, classique, en RTC ; 1,5 million de lignes téléphoniques sont ainsi dotées d'un double abonnement.

Le nombre de lignes évolue peu au cours du temps ; en revanche, les clients optent de plus en plus pour l'abonnement téléphonique unique à haut ou très haut débit, et en particulier en fibre optique de bout en bout ; la proportion de lignes actives sur cette technologie (15% au premier trimestre 2019) augmente ainsi continûment (+5 points en un an) au détriment des lignes actives sur le réseau cuivre en DSL.

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre de lignes à la fin du trimestre	36,642	36,619	36,750	36,778	36,736	0,3%
dont lignes supportant un abonnement haut débit ou très haut débit	26,784	27,003	27,381	27,702	28,009	4,6%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	8,152	7,999	7,782	7,520	7,235	-11,2%
dont lignes supportant deux abonnements (bas et haut débit DSL)	1,706	1,617	1,588	1,556	1,492	-12,6%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Abonnement téléphoniques en RTC	9,858	9,616	9,369	9,076	8,727	-11,5%
dont abonnements issus de la VGAST	1,380	1,359	1,332	1,304	1,265	-8,3%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	28,490	28,620	28,968	29,258	29,501	3,5%
dont sur lignes DSL	22,710	22,519	22,450	22,263	22,004	-3,1%
dont sur lignes DSL sans abonnement RTC	21,004	20,902	20,862	20,707	20,513	-2,3%
dont sur autres technologies*	5,780	6,101	6,518	6,995	7,497	29,7%
Nombre total d'abonnements	38,348	38,236	38,338	38,334	38,227	-0,3%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil

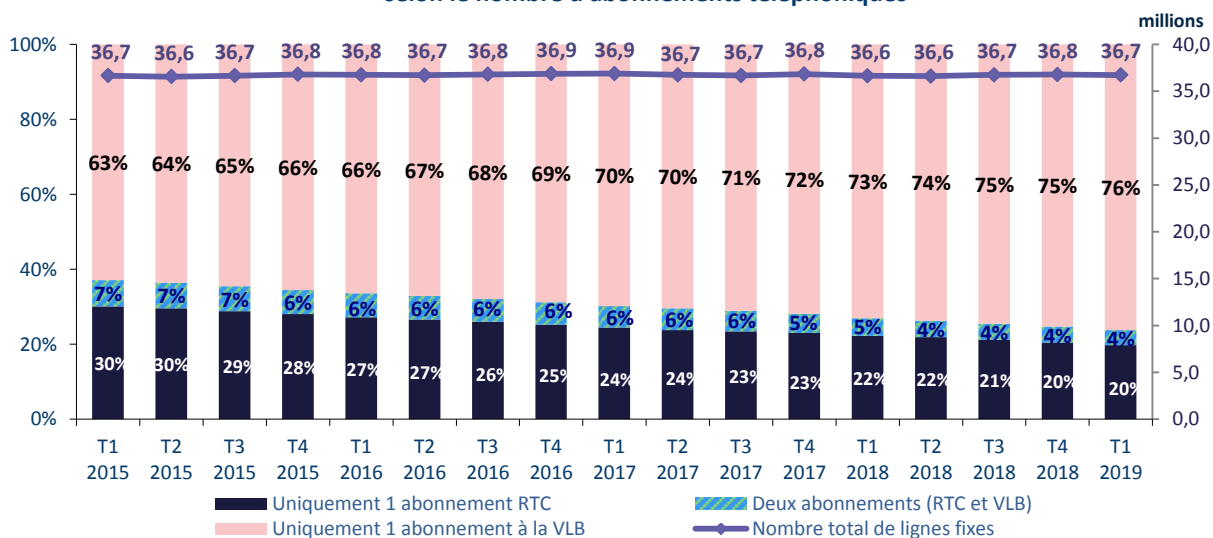
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

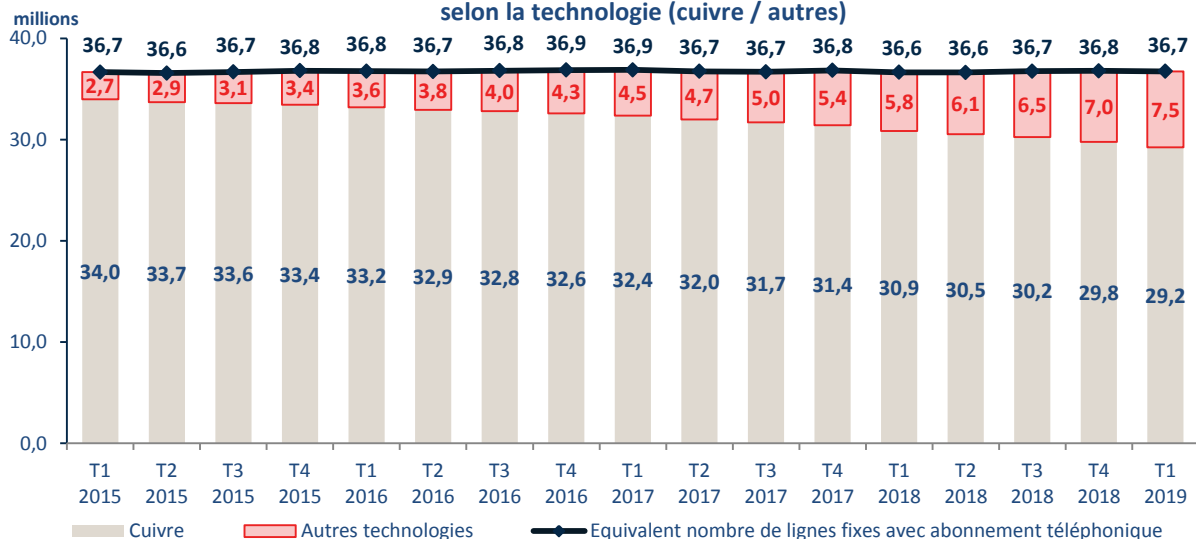
- plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document ;
- pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document.

Ainsi, les consommateurs résilient leur abonnement RTC (8,7 millions, -1,1 million en un an), et ceux souscrivant à internet, quasi exclusivement sur des accès à très haut débit, bénéficient également de l'accès au service téléphonique. Cela se traduit par une progression de 1,7 million en un an des abonnements téléphoniques en voix sur large bande à très haut débit (principalement en fibre optique de bout en bout) et une diminution de 700 000 en un an des abonnements sur lignes DSL (avec ou sans abonnement RTC). Ces derniers restent encore majoritaires et représentent 58% du total des abonnements, soit 22,0 millions ce trimestre pour 7,5 millions d'abonnements téléphoniques à très haut débit.

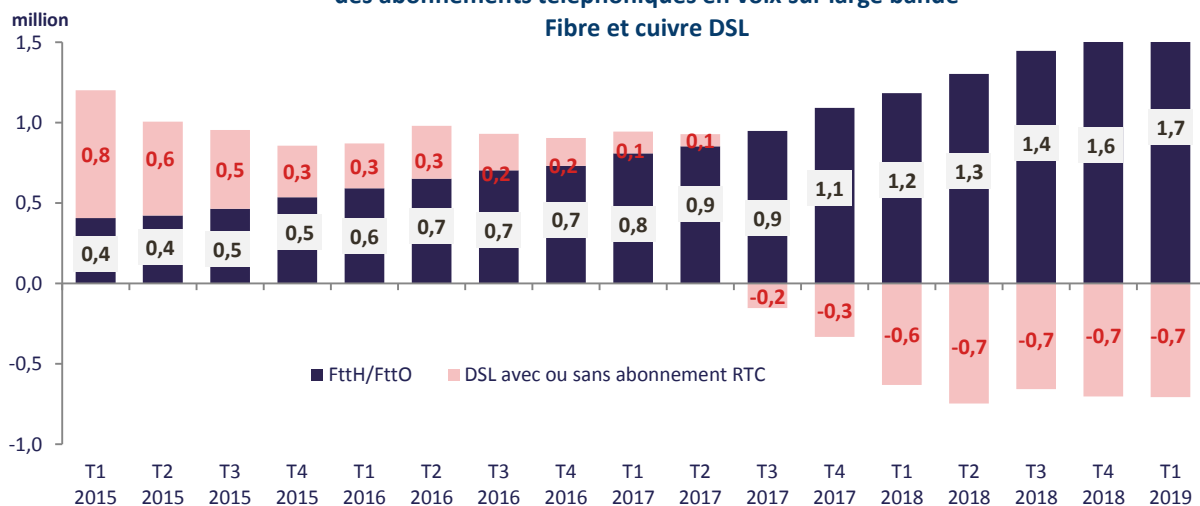
Répartition des lignes fixes supportant le service téléphonique selon le nombre d'abonnements téléphoniques



Répartition du nombre de lignes fixes supportant le service téléphonique selon la technologie (cuivre / autres)



Comparaison de l'accroissement annuel des abonnements téléphoniques en voix sur large bande Fibre et cuivre DSL



1.2.2 La consommation de minutes des abonnés au service téléphonique sur réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)

Pour accéder au service téléphonique, l'abonné paie un droit d'accès à ce service (ou un abonnement), ses communications vocales, voire d'autres services supplémentaires comme par exemple la présentation du numéro. Les opérateurs fournissant le service téléphonique RTC totalisent un chiffre d'affaires de 476 millions d'euros HT au premier trimestre 2019 pour l'accès à ce service et un chiffre d'affaires de 139 millions d'euros HT liés à la consommation vocale de leurs abonnés. Ces revenus sont en baisse continue de plus de 10% par an depuis plusieurs années, au rythme des abonnements associés.

Revenus de l'accès par le RTC (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Accès, abonnements et services supplémentaires	543	530	513	499	476	-12,4%

Note : outre l'accès au service téléphonique RTC, ces revenus comprennent d'autres services comme la présentation du numéro, le service d'audioconférence, etc...

Lorsque l'abonné possède un accès au service téléphonique *via* sa « box » internet, l'accès à ce service est en général compris dans le prix de son forfait internet, ainsi que certaines communications vocales ; en effet, de plus en plus d'offres internet incluent des communications vocales illimitées pour la plupart des offres vers réseau fixe français, et pour certains forfaits, vers des destinations à l'international et / ou vers les réseaux mobiles. Malgré cela, les clients utilisent de moins en moins ce service préférant téléphoner avec leur terminal mobile. Les communications vocales ainsi facturées en supplément du prix du forfait représentent un montant relativement faible de 82 millions d'euros HT au premier trimestre 2019, et en décroissance continue (-12,0% en un an ce trimestre).

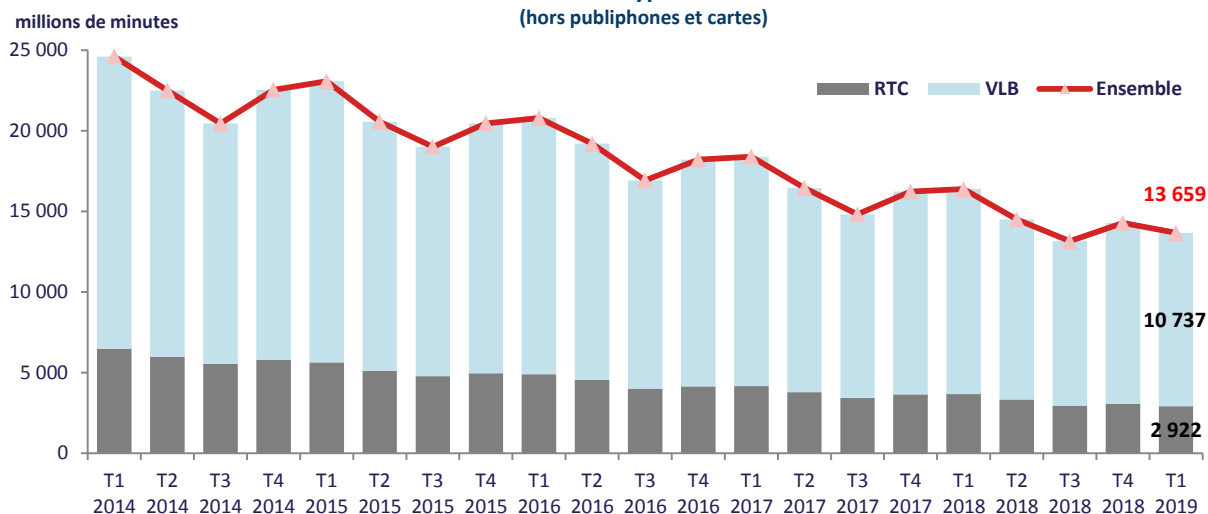
Revenus des communications vocales depuis les lignes fixes (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Communications vers fixe national	127	123	115	117	112	-12,0%
Communications vers l'international	38	38	36	32	30	-21,2%
Communications vers les mobiles	90	86	80	84	79	-12,2%
Ensemble des revenus depuis les lignes fixes	256	247	232	232	221	-13,4%
<i>dont revenus du trafic RTC</i>	162	156	145	145	139	-14,3%
<i>dont revenus du trafic en VLB au départ des "boxes" fixes</i>	94	91	86	87	82	-12,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

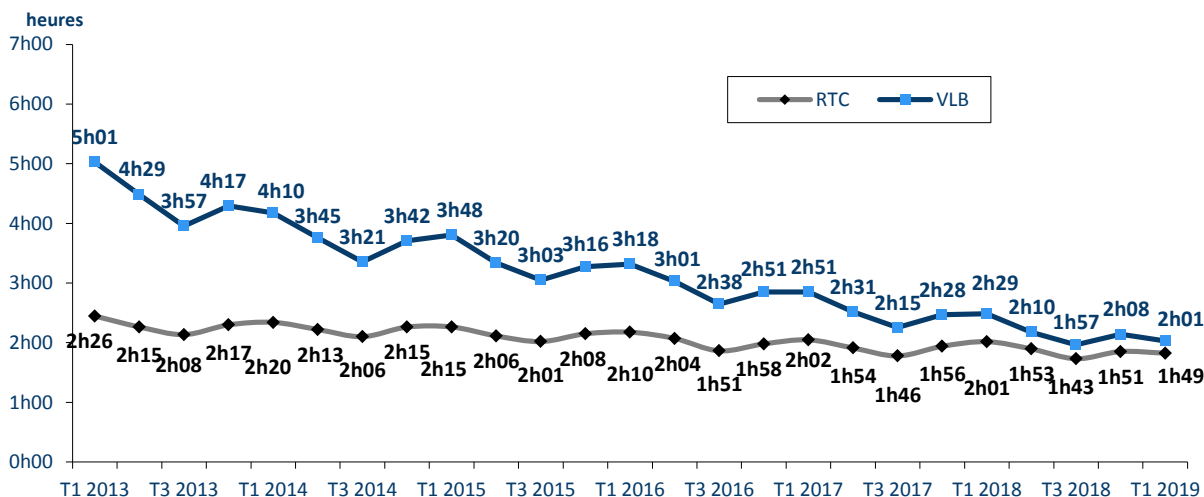
Note : le revenu des communications au départ des accès en VLB ne couvre que les sommes éventuellement facturées par les opérateurs pour des communications en VLB en supplément des forfaits multiplay. Ce montant ne comprend donc pas le montant des forfaits multiservices, ni l'accès au service téléphonique sur large bande.

Ainsi, les communications vocales, qu'elles soient issues du réseau RTC ou des réseaux à haut ou très haut débit, sont en baisse depuis la fin de l'année 2012, d'autres moyens de communication faisant la préférence des abonnés au service téléphonique fixe : respectivement -20,3% et -15,5% en un an au premier trimestre 2019. Le recul du volume de minutes RTC reste constant depuis trois ans : autour de -700 millions de minutes en moins par an au premier trimestre de chaque année ; en revanche, la diminution du volume de minutes en VLB est plus importante début 2019 que ces cinq dernières années.

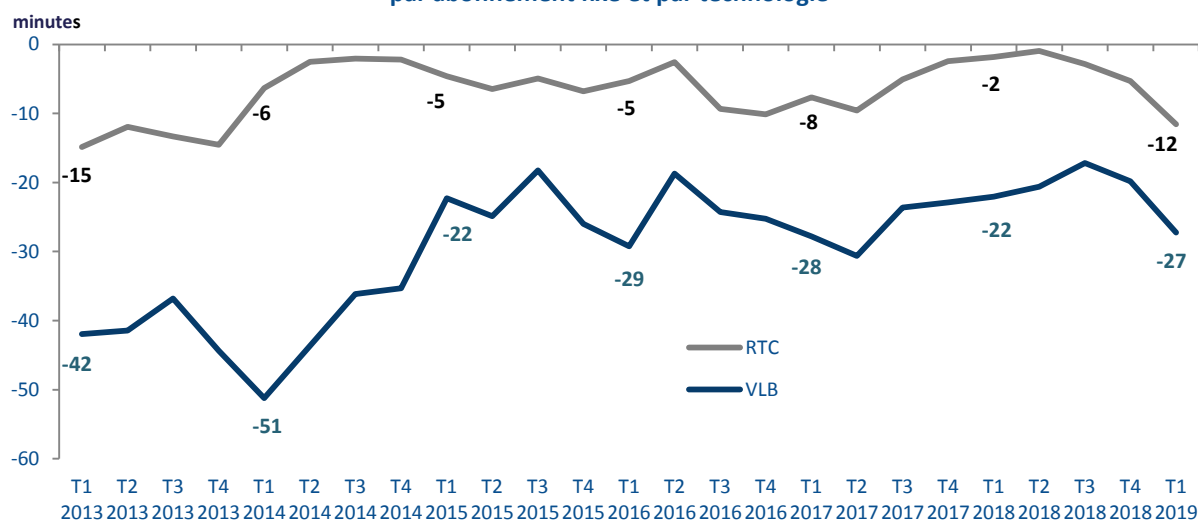
Communications vocales au départ des lignes fixes selon le type d'accès (hors publiphones et cartes)



La consommation moyenne mensuelle par abonnement fixe (hors services à valeur ajoutée)



Evolution annuelle des consommations mensuelles moyennes par abonnement fixe et par technologie



Depuis plus de quatre ans, la consommation moyenne des abonnés téléphonant depuis leur « box » internet diminue en rythme annuel de 20 à 30 minutes par mois et par abonné. En revanche, la consommation moyenne des abonnés RTC (1h49 par mois au premier trimestre 2019) est relativement stable d'une année sur l'autre, le recul étant contenu, autour de -5 minutes par an depuis l'année 2014. Néanmoins, il faut noter un recul plus important ce trimestre de 12 minutes en un an.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Communications vers fixe national	11 076	9 539	8 707	9 598	9 174	-17,2%
Communications vers l'international	1 448	1 337	1 143	1 184	1 098	-24,2%
Communications vers les mobiles	3 855	3 627	3 299	3 508	3 388	-12,1%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	16 380	14 503	13 148	14 291	13 659	-16,6%
<i>dont trafic RTC</i>	<i>3 667</i>	<i>3 322</i>	<i>2 958</i>	<i>3 073</i>	<i>2 922</i>	<i>-20,3%</i>
<i>dont trafic en VLB au départ des "boxes" fixes</i>	<i>12 713</i>	<i>11 181</i>	<i>10 190</i>	<i>11 217</i>	<i>10 737</i>	<i>-15,5%</i>

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Consommation moyenne sortante par abonnement fixe (en heures par mois)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Au service téléphonique RTC	2h01	1h53	1h43	1h51	1h49	-9,6%
Au service téléphonique en VLB	2h29	2h10	1h57	2h08	2h01	-18,3%

Consommation moyenne sortante par ligne fixe (en heures par mois)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Par ligne fixe	2h28	2h11	1h59	2h09	2h03	-16,7%

Toutes technologies confondues, les communications à destination de l'international baissent proportionnellement plus fortement que celles à destination des réseaux mobiles ou des réseaux fixes nationaux, soit plus de 20% depuis le début de l'année 2017 (-24,2% en un an au premier trimestre 2019). Sur les autres destinations (national et vers les mobiles), le recul est plus élevé ce trimestre que les premiers trimestres des quatre dernières années.

Notes :

- Le calcul des consommations moyennes par abonnement et par ligne se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

1.2.3 La conservation des numéros fixes

Le nombre de numéros de téléphonie fixe conservés au cours du premier trimestre 2019 par les clients lors d'un changement d'opérateur s'élève à 790 000. Après une croissance de 3% entre 2017 et 2018, il augmente de près de 18% en un an ce trimestre.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	670	510	590	700	790	17,9%

1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles

L'ensemble des revenus des services fixes, 4,1 milliards d'euros HT au premier trimestre 2019, enregistre la baisse la plus importante de ces cinq dernières années (-3,9% en un an). En effet, les opérateurs de réseaux fixes qui tirent 70% de leurs revenus de la vente des accès internet haut et très haut débit, voient leur revenu associé diminuer pour le deuxième trimestre consécutif (-2,3% en un an au premier trimestre 2019).

Revenus des services sur les réseaux fixes (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Revenus liés aux accès bas débit	707	687	660	646	616	-12,9%
Revenus liés aux accès haut et très haut débit	2 976	2 929	2 946	2 943	2 906	-2,3%
Abonnements (internet et VLB) et communications facturées en VLB	2 325	2 315	2 346	2 349	2 333	0,3%
Autres revenus liés à l'accès à internet (video à la demande...)	651	613	600	594	574	-11,9%
Services de capacité vendus aux entreprises	615	601	614	624	609	-1,0%
Ensemble des revenus des services fixes	4 298	4 216	4 220	4 214	4 132	-3,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Le revenu des prestations depuis des cartes de téléphonie est d'environ un million d'euros HT au premier trimestre 2019.
- La définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet » se trouve en [annexe](#) de ce document.

En effet, le nombre de nouvelles souscriptions à internet tend à diminuer depuis plusieurs années, et de surcroît, les opérateurs ont réalisé un certain nombre de promotions tarifaires. Sur la clientèle grand public, les prix des services fixes à haut et très haut débit connaissent d'ailleurs une baisse depuis 2016, et particulièrement importante en 2018, de près de 9% en un an. Ainsi, pour accéder à internet (et communications vocales facturées et éventuellement la télévision) *via* une « box », un client dépense en moyenne, au premier trimestre 2019, 32,4 euros hors taxes par mois, soit 1,5 euro de moins qu'il y a un an à la même période.

Parallèlement, le revenu du bas débit (646 millions d'euros HT) continue de baisser depuis plus de 15 ans (-12,9% en un an ce trimestre). Un abonné dépense en moyenne 23,0 euros HT par mois pour accéder au service et pour les communications vocales associées, une dépense relativement stable depuis plusieurs années.

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Au service téléphonique RTC (accès et communications)	23,3	23,5	23,1	23,3	23,0	-1,1%
A un accès haut débit ou très haut débit (internet, téléphonie, télévision)	33,9	33,2	33,2	32,9	32,4	-4,4%

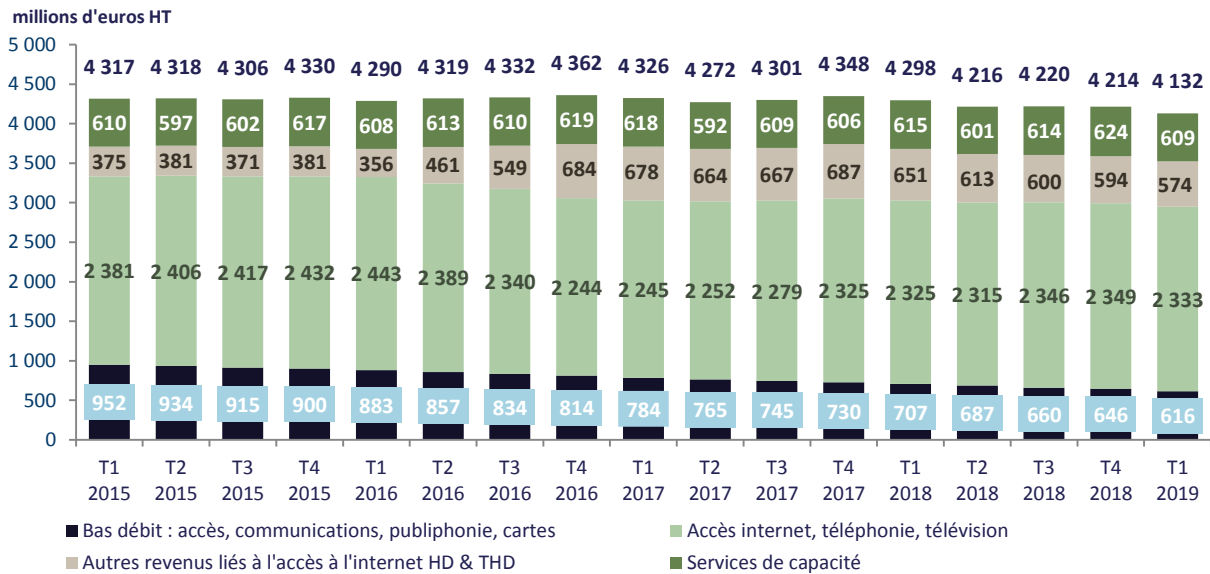
Facture moyenne par ligne fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Accès et communications au service téléphonique et accès à internet	32,7	32,2	32,1	31,8	31,3	-4,2%

Notes :

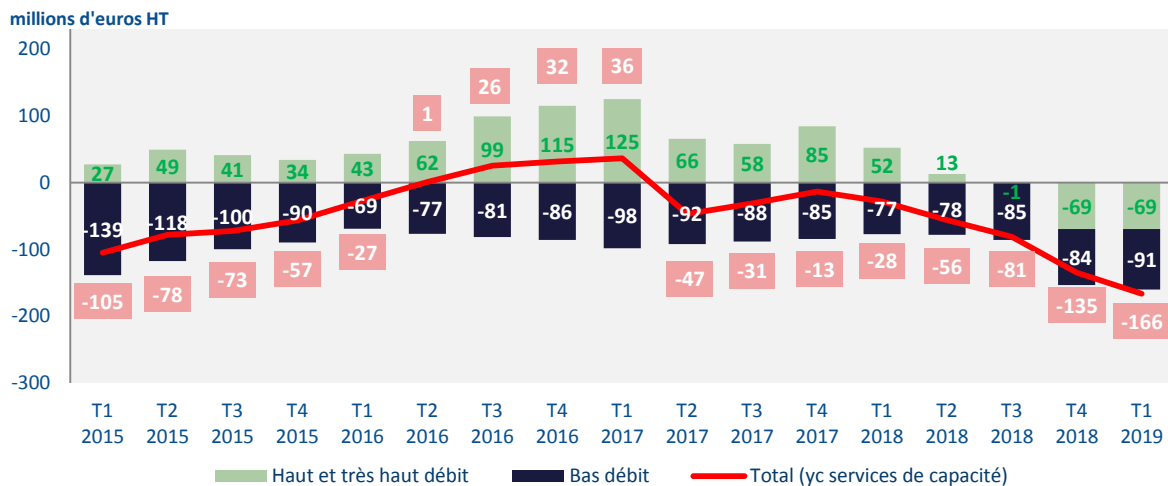
- Le calcul des factures moyennes par ligne fixe et par abonnement se trouve en [annexe](#) de ce document.
- La notion de « ligne » et d'« abonnement » est développée en [annexe](#) de ce document.

Enfin, les revenus des services de capacité (609 millions d'euros HT), spécificité du marché entreprise, diminue à nouveau (-1,0% en un an), après trois trimestres consécutifs de croissance.

Revenus des services sur les réseaux fixes

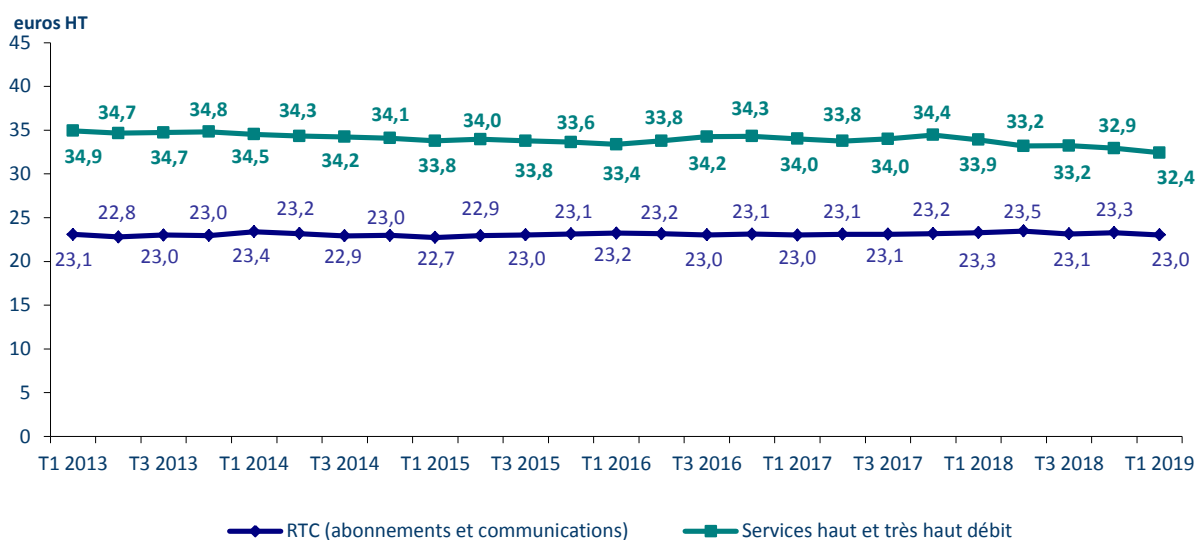


Evolution annuelle des revenus liés aux accès bas, haut et très haut débit

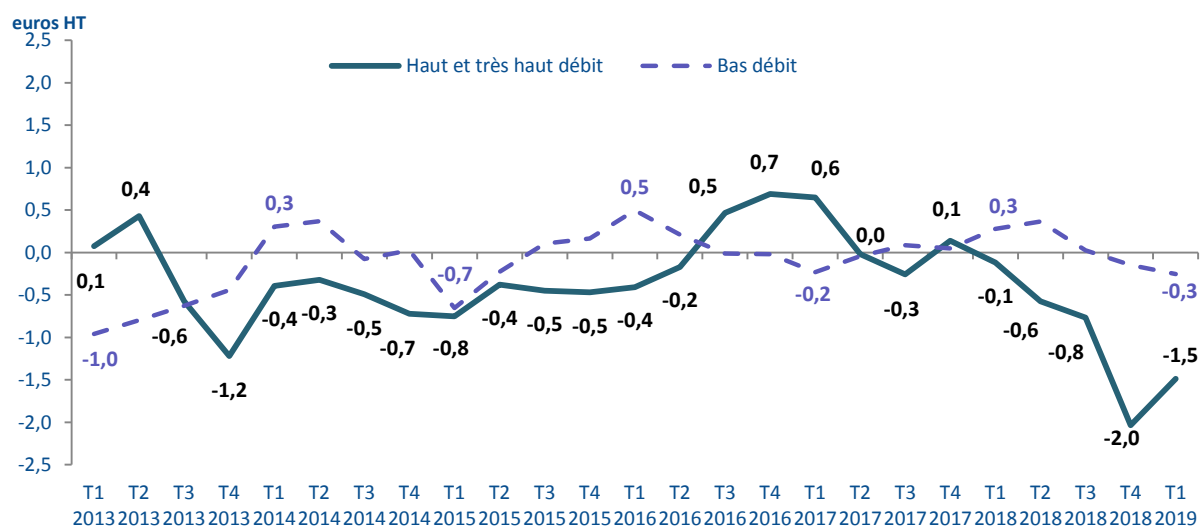


Note : pour des raisons fiscales, certains opérateurs ont, en 2016 et 2017, transféré une partie des revenus des abonnements multiservices, jusqu'alors entièrement déclarés dans la rubrique « abonnements à internet », vers la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet », ce qui peut expliquer une partie de la rupture des séries du même nom dès le milieu de l'année 2016.

Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Evolution annuelle de la facture moyenne mensuelle par technologie



2 Les services de détail sur réseaux mobiles

2.1 Les services mobiles classiques

2.1.1 Le nombre de cartes SIM

Le nombre de cartes SIM en service en France (hors cartes MtoM) s'élève à 75,8 millions au 31 mars 2019. L'accroissement annuel du nombre de cartes se fait sur un rythme modéré depuis deux trimestres : moins d'un million de cartes supplémentaires ce trimestre (+0,8 million) contre près de deux millions au premier trimestre 2018 (+1,9 million).

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	65,041	65,404	66,027	66,538	66,816	2,7%
Cartes prépayées	9,932	9,556	9,475	9,092	8,954	-9,9%
dont cartes prépayées actives	7,548	7,218	7,056	6,946	6,761	-10,4%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	74,973	74,960	75,501	75,630	75,769	1,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique ou émis un SMS interpersonnel pendant les trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (elles ne peuvent être utilisées en situation de mobilité). Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.

Cette croissance moins vive provient d'une plus faible dynamique sur le marché du post-payé : au cours du premier trimestre 2019, le nombre de forfaits s'est accru de +280 000 contre une progression de +700 000 au premier trimestre 2018. Le marché post-payé continue cependant de porter l'intégralité de la croissance. En conséquence, une proportion toujours plus importante de clients mobiles souscrit à ce type de contrat (88% fin mars 2019, +1 point en un an).

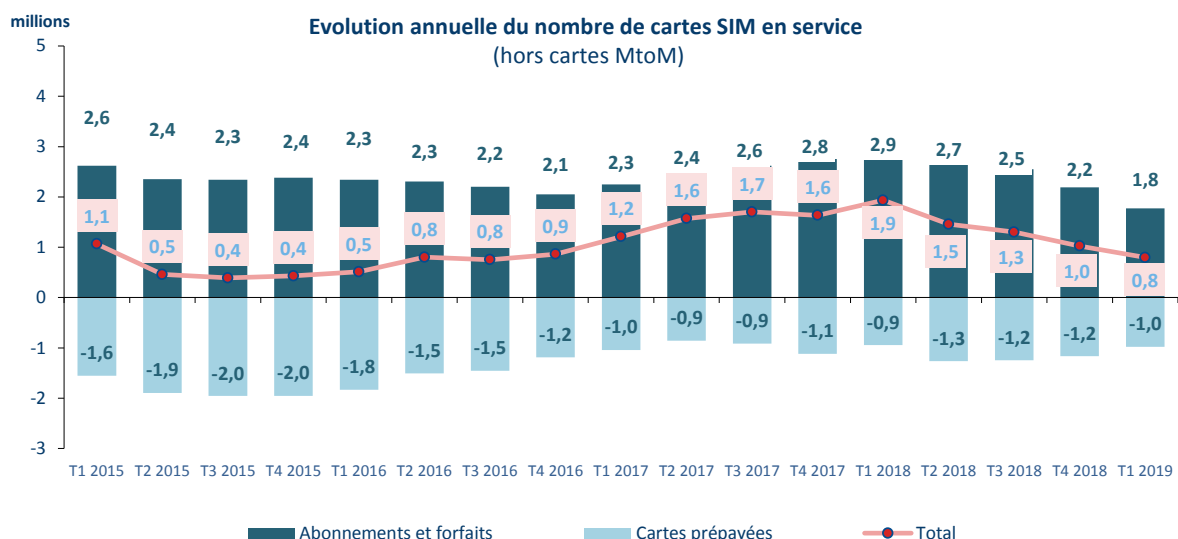
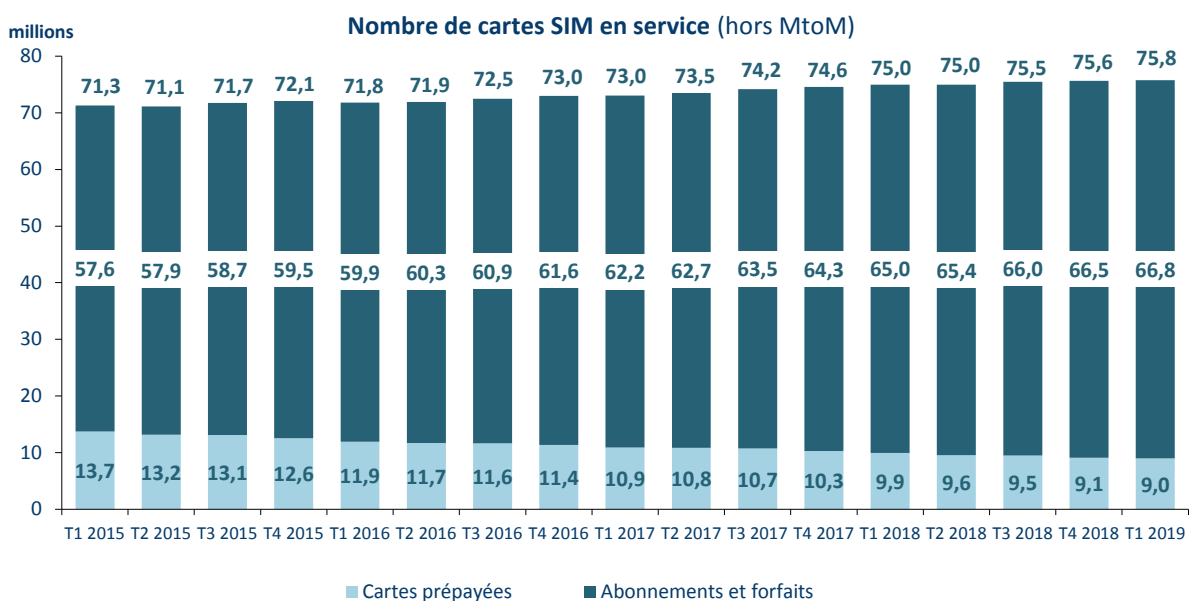
A l'inverse, le nombre de cartes prépayées en service se réduit chaque trimestre depuis le début de l'année 2012. Durant cette période, la part du prépayé dans le nombre total de cartes a pratiquement été divisée par trois (passant de 30% environ à 12%). Depuis trois ans, le recul du nombre de cartes prépayées se fait sur un rythme annuel d'environ -10%, ce qui représente un million de cartes de moins au premier trimestre 2019. En outre, trois cartes prépayées en service sur quatre sont actives, c'est-à-dire ayant été utilisées au moins une fois au cours du trimestre.

2.1.2 Les cartes internet exclusives

Le nombre de cartes exclusivement dédiées aux connexions à l'internet mobile s'élève à 3,3 millions au 31 mars 2019, soit un peu plus de 4% de l'ensemble des cartes SIM. Leur nombre se réduit depuis le début de l'année 2017 (-5,3% en un an ce trimestre) en raison du recul continu et rapide du nombre de cartes internet prépayées, allant de -20% à -30% par an au cours des sept derniers trimestres. Par ailleurs, le taux d'utilisation de ces cartes prépayées est faible et en recul : moins d'une carte sur trois seulement a été active ce trimestre contre 40% un an auparavant. Les cartes internet post-payées représentent désormais près de neuf cartes internet sur dix (87%, +5 points en un an) mais leur nombre, croissant depuis le début de l'année 2018, tend à se stabiliser ce trimestre (+0,1% en un an).

Cartes internet exclusives (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	2,869	2,887	2,909	2,905	2,874	0,1%
Cartes prépayées internet exclusives	0,630	0,606	0,555	0,497	0,442	-29,9%
dont cartes prépayées internet actives	0,251	0,187	0,201	0,157	0,124	-50,6%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	3,500	3,493	3,465	3,402	3,315	-5,3%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	4,7%	4,7%	4,6%	4,5%	4,4%	-0,3 Point

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G). Les cartes internet 4G à usage fixe sont exclues.



2.1.3 La convergence fixe - mobile

Trois forfaits mobiles sur dix (20,3 millions au 31 mars 2019), sont couplés avec un accès fixe. Après une chute de près d'un million au troisième trimestre 2017, le nombre de cartes couplées est depuis croissant (+135 000 au cours du premier trimestre 2019).

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	19,821	19,842	19,891	20,136	20,273	2,3%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	30%	30%	30%	30%	30%	-0,1 Point
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	26%	26%	26%	27%	27%	+0,3 Point

Note : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs soit sous forme d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

2.1.4 Les cartes actives 3G et 4G

Un nombre toujours croissant de cartes mobiles utilise les réseaux mobiles de nouvelle génération pour accéder aux services mobiles de voix et de donnée.

Près de deux cartes SIM sur trois (65%, +7 points en un an) ont été actives sur les réseaux 4G au cours du premier trimestre 2019, soit 49,2 millions. Le nombre d'utilisateurs des réseaux 4G, après avoir connu une phase d'expansion très rapide (accroissements annuels de plus de 11 millions en 2016) augmente désormais sur un rythme moins intense mais encore soutenu, avec environ +6 millions par an au cours des deux derniers trimestres.

La 4G se développe également rapidement en outre-mer où, un peu plus de deux ans après l'ouverture des réseaux 4G, 44% de l'ensemble des cartes SIM sont utilisées sur les réseaux 4G (1,1 million fin mars 2019)

Sur les réseaux 3G, le nombre d'utilisateurs, 60,3 millions, progresse de 3,7 millions en un an. Huit cartes SIM sur dix (80%, +4 points en un an) sont désormais actives sur ces réseaux.

Parcs actifs 3G et 4G (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Parc actif 3G	56,588	57,169	58,549	59,631	60,336	6,6%
Parc actif 4G	43,260	44,672	46,346	47,744	49,198	13,7%

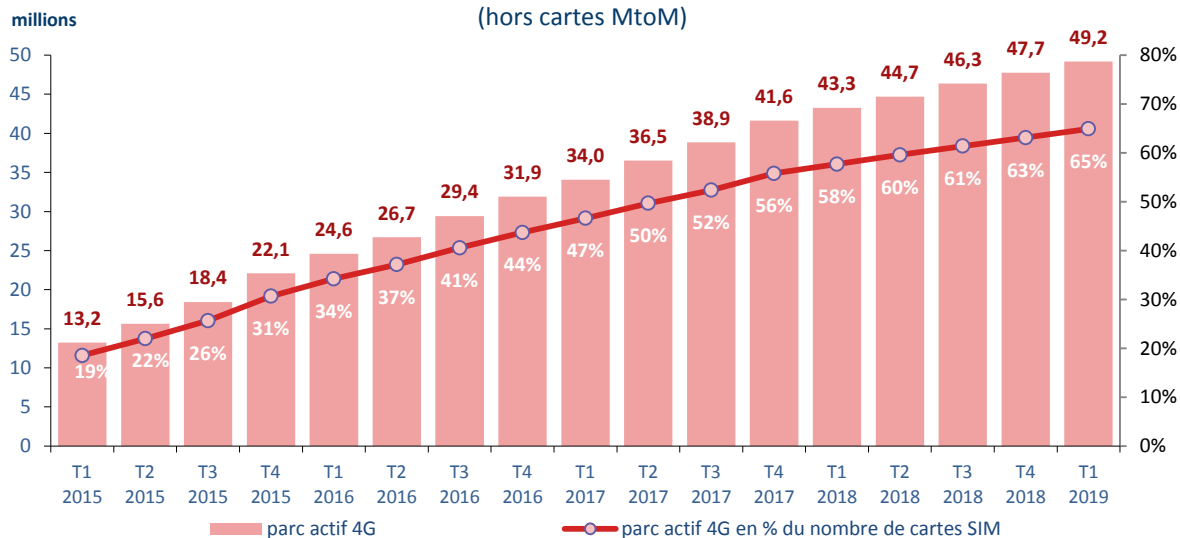
Le chiffre en italique a été modifié par rapport à la publication précédente.

Notes :

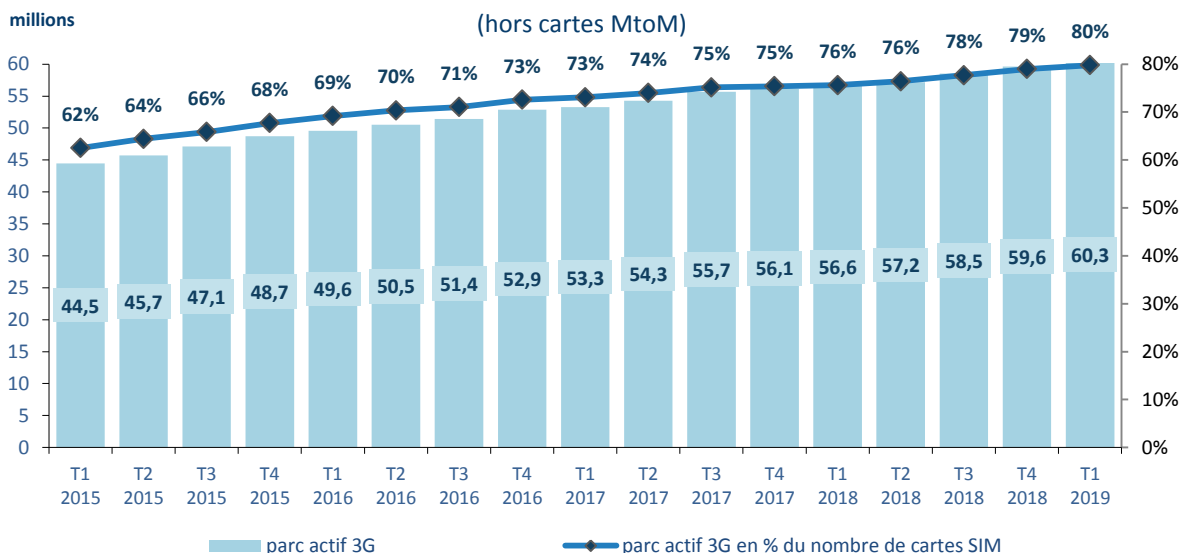
- Définitions : voir en [annexe](#)

- Les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (c'est-à-dire celles qui ne peuvent être utilisées en situation de mobilité) sont exclues. Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.

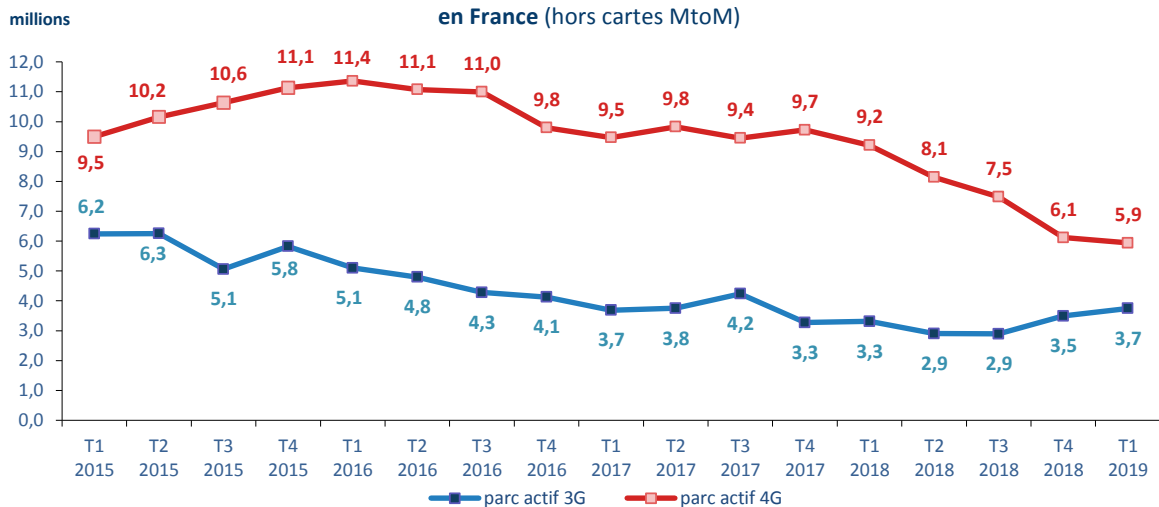
Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G (hors cartes MtoM)



Nombre de cartes actives sur les réseaux 3G (hors cartes MtoM)



Accroissement annuel du nombre de cartes actives sur les réseaux 3G ou 4G en France (hors cartes MtoM)



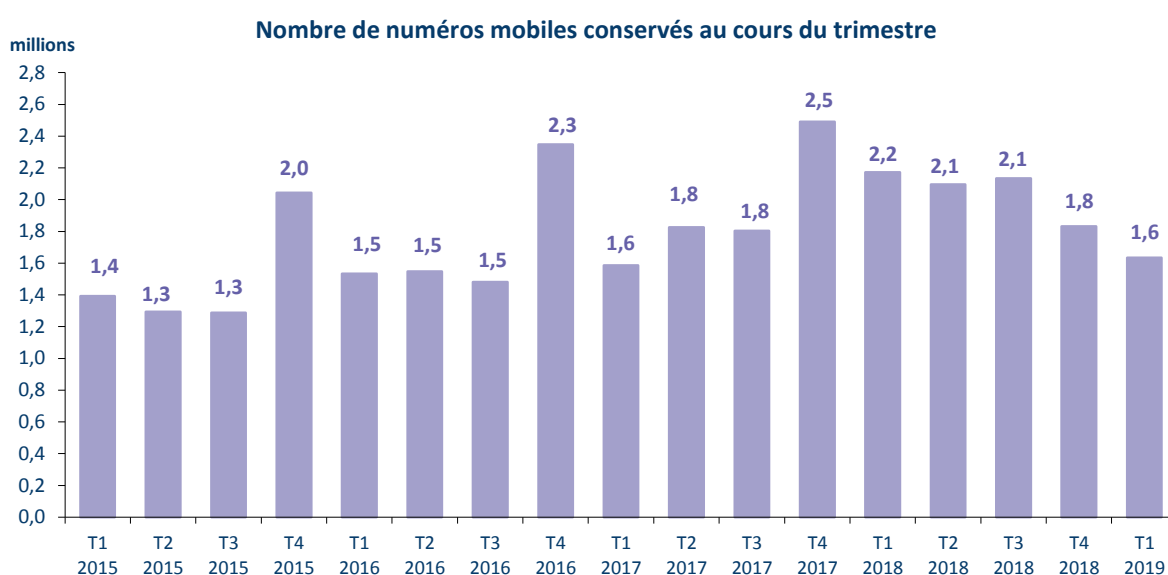
2.1.5 La conservation du numéro mobile

Au premier trimestre 2019, 1,6 million de numéros mobiles ont été conservés suite à un changement d'opérateur. Ce nombre est en net recul depuis deux trimestres, avec une baisse d'environ -25% en rythme annuel, et ce après avoir connu un niveau historiquement élevé (supérieur à deux millions) au cours des quatre trimestres précédents.

Conservation du numéro mobile (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	2,172	2,095	2,133	1,831	1,635	-24,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.



2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)

Le revenu des services mobiles s'élève à 3,2 milliards d'euros HT au premier trimestre 2019 et augmente de +1,1% en un an. Ce regain de croissance, après un trimestre pratiquement stable (-0,4% en un an), provient de la croissance du revenu des forfaits en nette progression ce trimestre : +1,7% en un an. Il représente 3,1 milliards d'euros soit près de 96% de l'ensemble du revenu des services mobiles.

Le revenu des cartes prépayées, dont le nombre ne cesse de diminuer depuis près de sept années, se réduit quant à lui un peu plus chaque trimestre (137 millions d'euros HT, -10,0% en un an au premier trimestre 2019).

La facture moyenne ce trimestre est stable par rapport au premier trimestre 2018 ; depuis deux ans, elle a peu évolué autour de 14 à 14,5 euros HT.

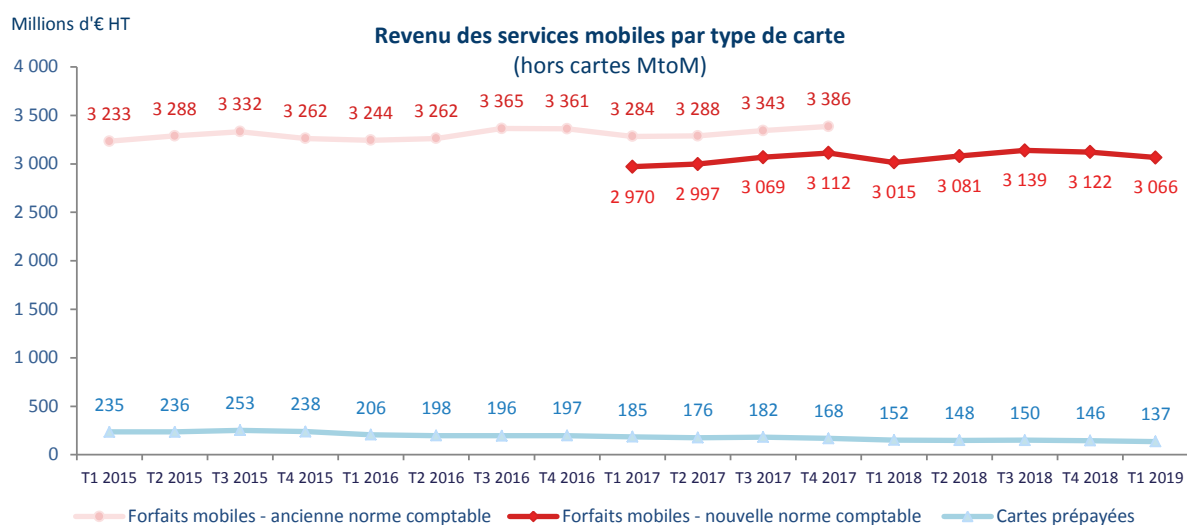
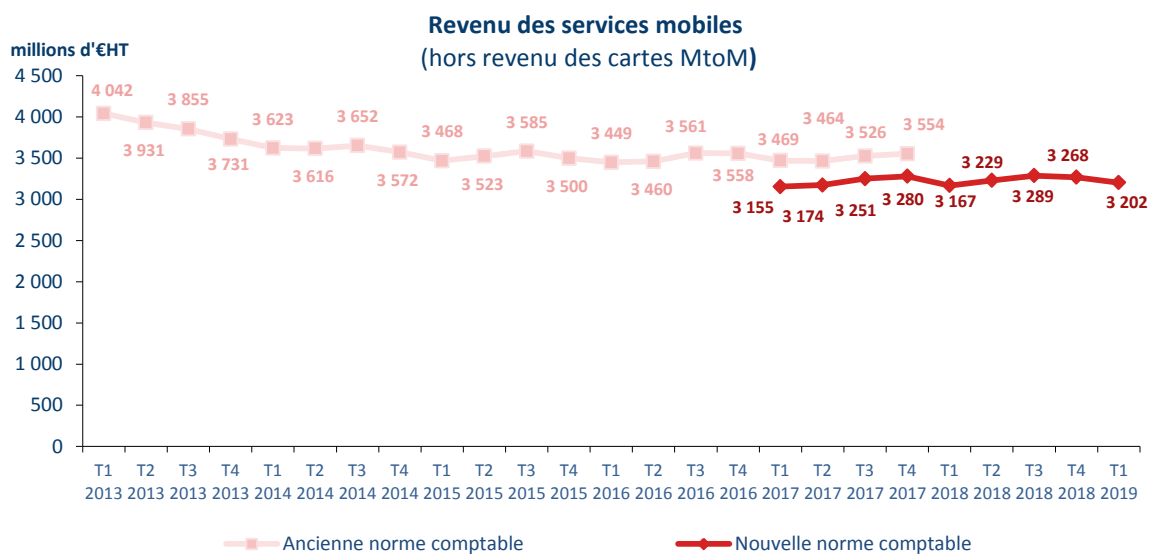
Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Abonnements et forfaits	3 015	3 081	3 139	3 122	3 066	1,7%
Cartes prépayées	152	148	150	146	137	-10,0%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 167	3 229	3 289	3 268	3 202	1,1%

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Par carte SIM mobile	14,1	14,4	14,6	14,4	14,1	-0,1%
dont forfait	15,5	15,7	15,9	15,7	15,3	-1,3%
dont carte prépayée	5,0	5,1	5,3	5,2	5,1	0,7%

Notes

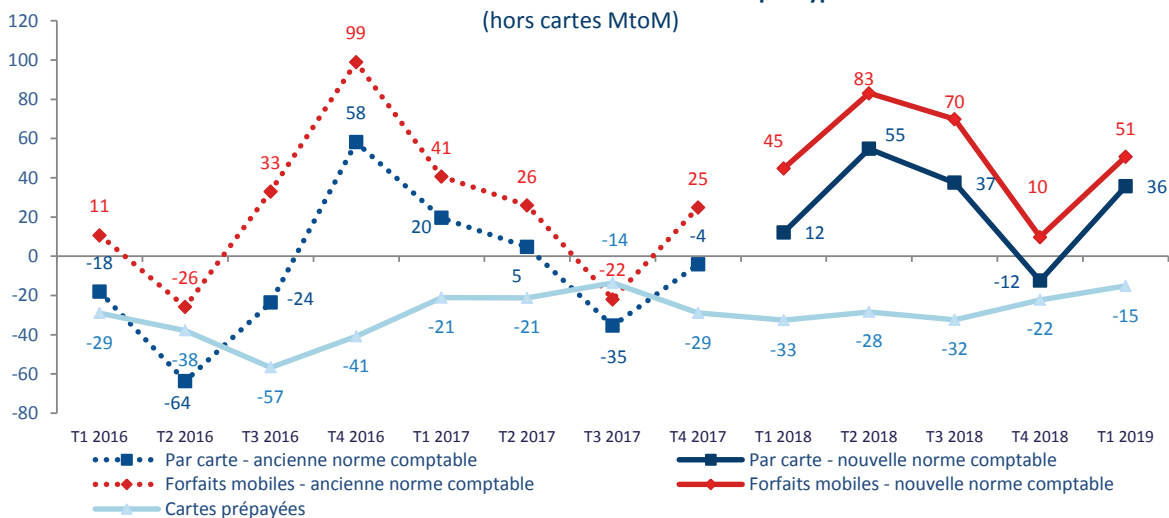
- Ces revenus portent exclusivement sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir [annexe](#).

- Pour plus de précisions sur l'impact de l'application de la norme IFRS 15 par les opérateurs à partir du 1er janvier 2018, se reporter à l'[annexe](#).



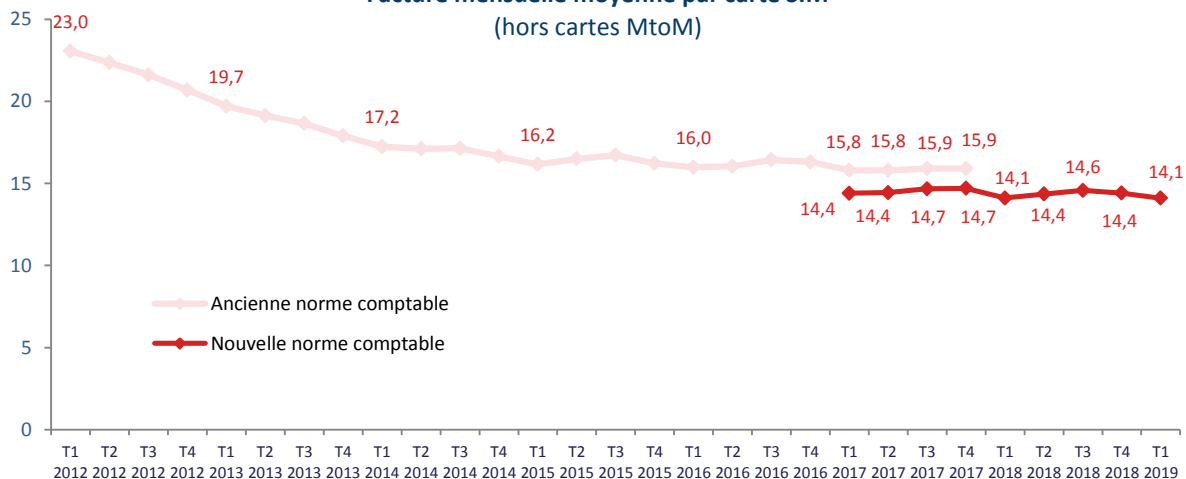
Millions d'€ HT

Evolution annuelle du revenu des services mobiles par type de carte (hors cartes MtoM)



€ HT

Facture mensuelle moyenne par carte SIM (hors cartes MtoM)



2.1.7 Le volume de données consommées

Le volume de données consommées sur les réseaux mobiles représente 1,1 exaooctet au premier trimestre 2019 (plus d'un milliard de gigaooctets). L'accroissement de cette consommation est élevé depuis plusieurs années même s'il n'atteint plus les niveaux observés avant 2018. La consommation de données augmente de 45,4% en un an au premier trimestre 2019.

Les clients disposant d'un forfait, incluant le plus souvent un volume élevé de données, réalisent 98% du trafic. La contribution des cartes prépayées reste marginale même si, depuis trois trimestres, la consommation de ces cartes progresse nettement plus vite que celle des forfaits (+167% contre +46% en rythme annuel au premier trimestre 2019).

Les clients actifs sur les réseaux 4G sont à l'origine de 94% de l'ensemble du trafic de données (+4 points en un an). La progression de la consommation de données de ces clients (+52% en un an) est un peu plus rapide que pour l'ensemble des cartes mais ce différentiel de croissance s'est réduit (il est d'environ 7 points ce trimestre contre 25 points en début d'année 2017).

Le volume de données consommées à partir des cartes internet exclusives représente 2% de la consommation totale et progresse moins rapidement que les autres types de cartes (+29,5% en un an ce trimestre).

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaooctet)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Abonnements et forfaits	0,759	0,870	0,937	1,029	1,093	44,0%
Cartes prépayées	0,009	0,010	0,014	0,019	0,023	167,0%
Consommation de données au cours du trimestre	0,768	0,879	0,951	1,048	1,116	45,4%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,017	0,019	0,021	0,022	0,022	29,5%
dont consommées par les clients actifs 4G	0,687	0,808	0,868	0,972	1,044	52,0%

Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications Ce volume n'inclut pas le trafic en WiFi qui ne relève pas de la consommation sur réseau mobile. En outre, il n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G à usage fixe des opérateurs mobiles.

La consommation moyenne mensuelle de données d'une carte SIM sur les réseaux mobiles atteint 5,3 gigaooctets au premier trimestre 2019 et a augmenté de 1,6 Go en un an.

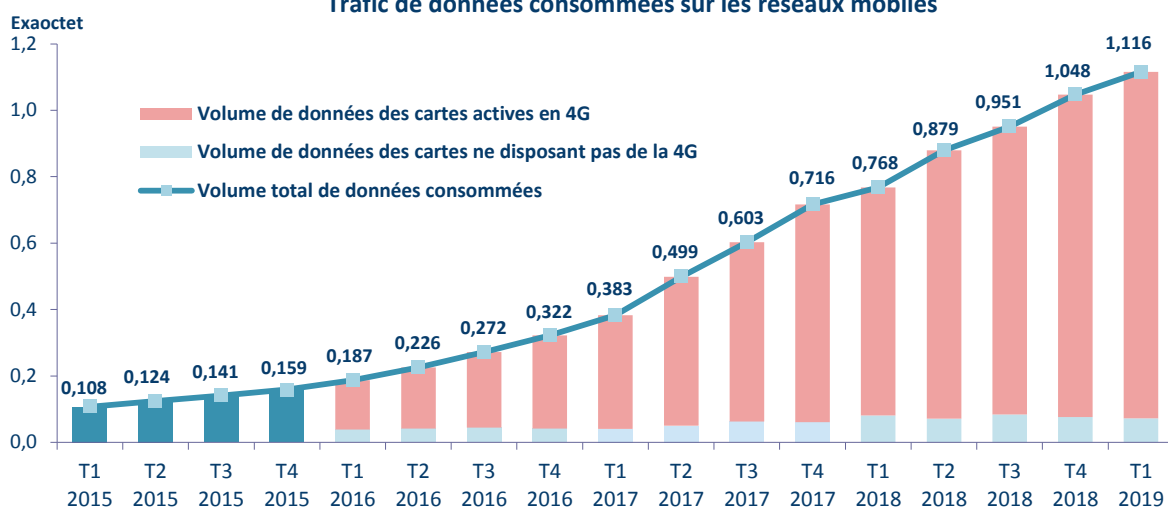
La consommation moyenne de données d'une carte prépayée, 0,9 gigaooctet, a triplé en un an (+199%) alors que dans le même temps celle d'un client disposant d'un forfait, progresse moins depuis le début de l'année 2018 : 5,9 gigaooctets, +39,7% en un an. De ce fait, l'écart de consommation entre les deux types de cartes s'est réduit de moitié par rapport au premier trimestre 2018 (le rapport étant de un à six au premier trimestre 2019 contre un à quatorze il y a un an).

La consommation moyenne en services de données mobiles de deux catégories d'utilisateurs est particulièrement élevée : ceux utilisant internet depuis leur mobile avec 7,0 gigaooctets par mois, et les actifs 4G dont la consommation atteint 7,7 gigaooctets (soit près de deux gigaooctets de plus par rapport à l'ensemble des utilisateurs de forfaits).

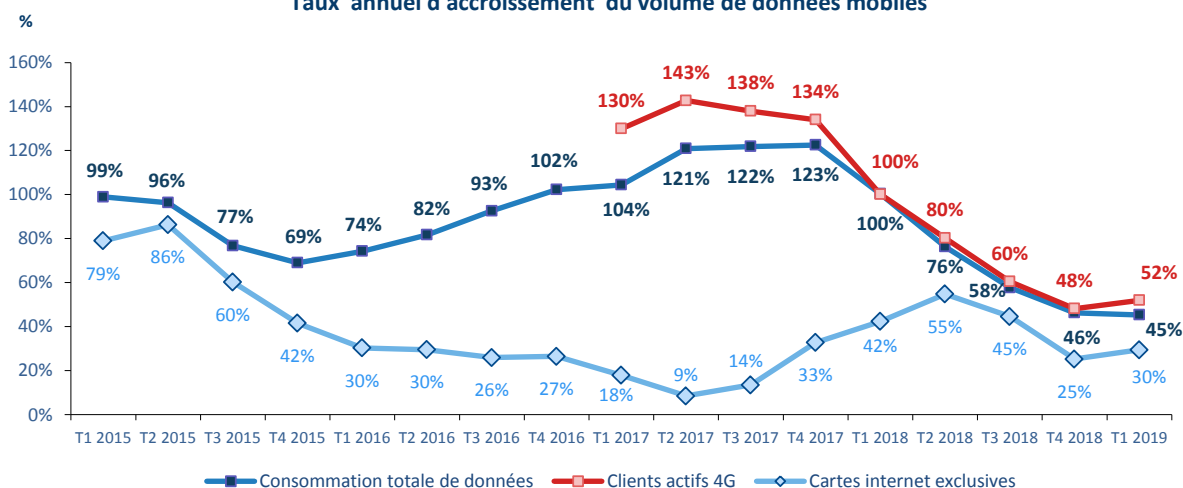
Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaooctets)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Consommation moyenne par forfait	4,2	4,8	5,1	5,6	5,9	39,7%
Consommation moyenne par carte prépayée	0,3	0,4	0,5	0,7	0,9	198,8%
Consommation moyenne de données par carte SIM	3,7	4,2	4,5	5,0	5,3	43,6%
Consommation par carte active internet	5,2	5,9	6,2	6,7	7,0	34,9%
Consommation par carte active en 4G	5,8	6,6	6,8	7,4	7,7	33,1%

Note : définitions, voir en [annexe](#)

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles



Taux annuel d'accroissement du volume de données mobiles



2.1.8 Le trafic de téléphonie mobile

Le volume des communications téléphoniques mobiles s'élève à 43,9 milliards de minutes au premier trimestre 2019. Le trafic mobile ne cesse d'augmenter depuis le début de l'année 2012, avec une croissance de +2% à +4% en rythme annuel pour le sixième trimestre consécutif (+2,8% ce trimestre).

Les détenteurs de forfaits réalisent 95% du volume de minutes de téléphonie mobile et sont à l'origine de l'intégralité de sa croissance. La diminution continue du trafic réalisé à partir de cartes prépayées (-3,0% en un an au premier trimestre 2019) est la conséquence du déclin du nombre de ces cartes sur le marché français depuis plusieurs années.

La durée mensuelle moyenne des communications depuis un téléphone mobile progresse faiblement mais à un rythme continu depuis la fin de l'année 2017. Au premier trimestre 2019, elle augmente de trois minutes en un an pour atteindre 3h22. L'écart d'environ un à trois entre la consommation moyenne d'un client utilisant une carte prépayée (1h14 par mois) et celle disposant d'un forfait (3h39 par mois) perdure.

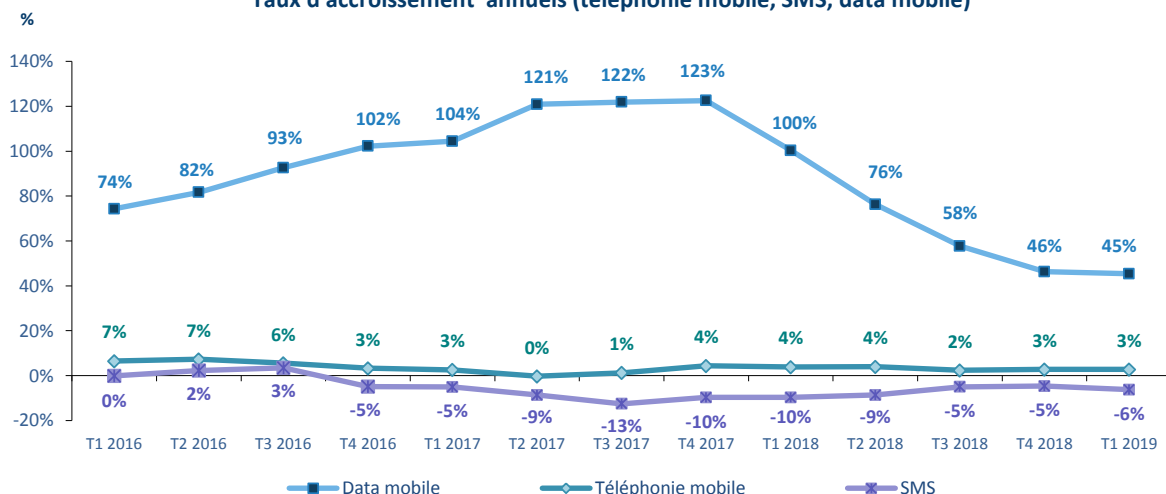
Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Abonnements et forfaits	40 774	40 923	38 829	41 594	42 020	3,1%
Cartes prépayées	1 963	1 998	1 933	1 940	1 904	-3,0%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	42 737	42 920	40 762	43 534	43 924	2,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

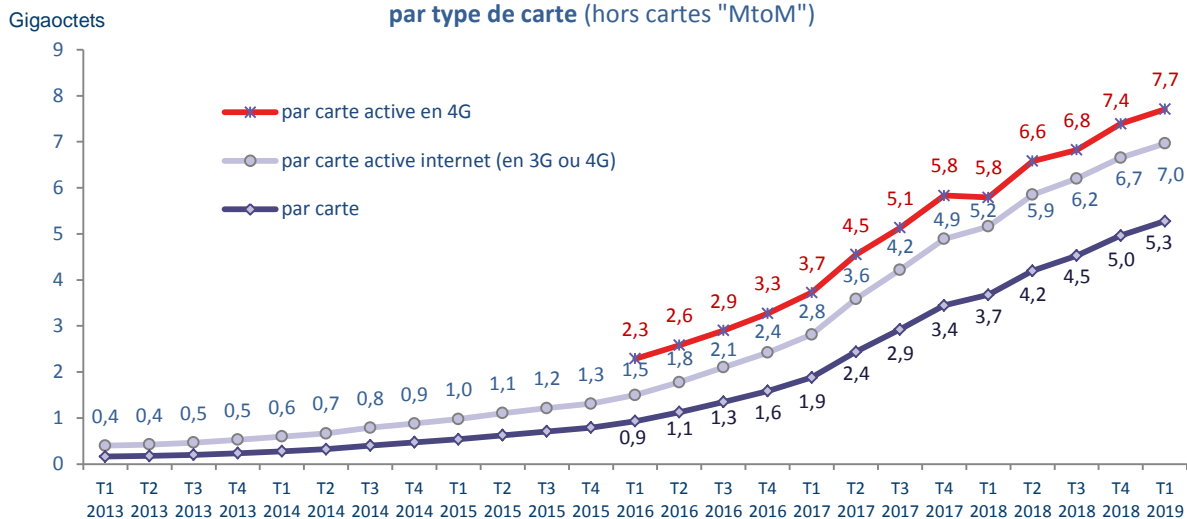
Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Par carte SIM mobile	3h19	3h20	3h09	3h21	3h22	1,3%
dont forfait	3h39	3h38	3h26	3h38	3h39	0,0%
dont carte prépayée	1h09	1h12	1h12	1h13	1h14	7,0%

Note : définitions, voir en [annexe](#).

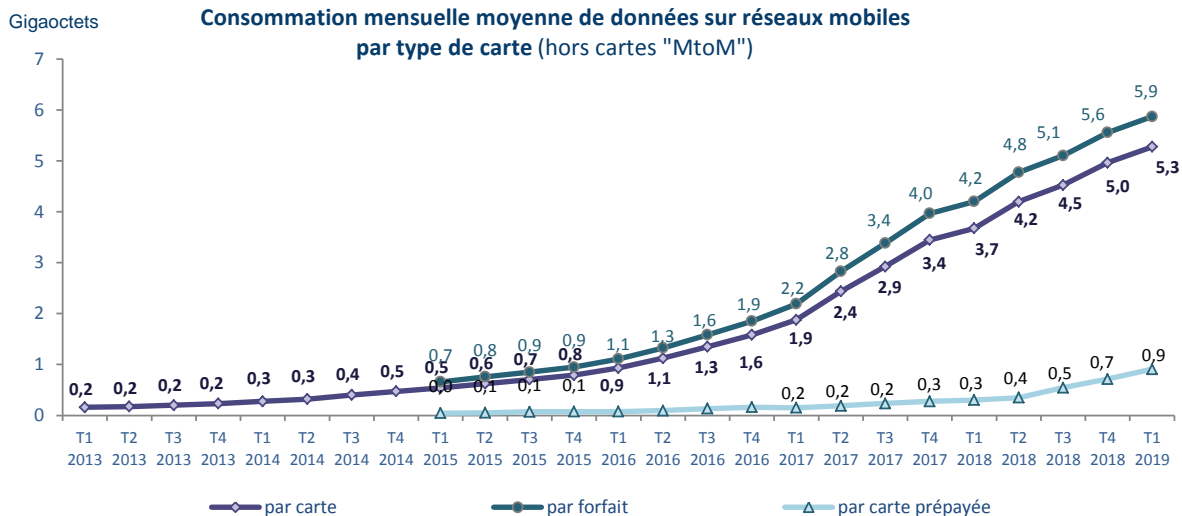
Taux d'accroissement annuels (téléphonie mobile, SMS, data mobile)



Consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles par type de carte (hors cartes "MtoM")



Consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles par type de carte (hors cartes "MtoM")



Le trafic destiné aux téléphones mobiles nationaux représente 80% de la consommation vocale émise au départ des réseaux mobiles et il s'accroît de façon continue : +3,9% en un an au premier trimestre 2019. Ce développement des échanges entre téléphones mobiles, se fait au détriment du trafic mobile à destination des postes fixes nationaux, en baisse de -2,0% en un an.

Le volume d'appels émis depuis les mobiles vers l'international est en repli depuis plus de deux ans. Ce recul, -4,5% en un an, est toutefois moins rapide ce trimestre qu'en 2018 (environ -10% tout au long de l'année).

La réduction continue des tarifs du roaming international au cours de ces dernières années (*Cf. note en annexe*), s'est traduite par une forte amplification du volume des communications téléphoniques émises et reçues à l'étranger par les clients des opérateurs français. Après ces fortes croissances, notamment durant l'année ayant suivi le règlement européen du 15 juin 2017, la croissance retrouve un niveau plus modéré (+4,2% en un an au premier trimestre 2017) et comparable à la croissance du trafic national.

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Communications mobiles vers fixe national	6 766	6 577	6 202	6 554	6 631	-2,0%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	33 939	34 119	32 031	34 865	35 275	3,9%
Communications mobiles vers l'international	1 123	1 163	1 110	1 078	1 073	-4,5%
Roaming out *	908	1 061	1 419	1 037	946	4,2%
Trafics de communications au départ des mobiles	42 737	42 920	40 762	43 534	43 924	2,8%

(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

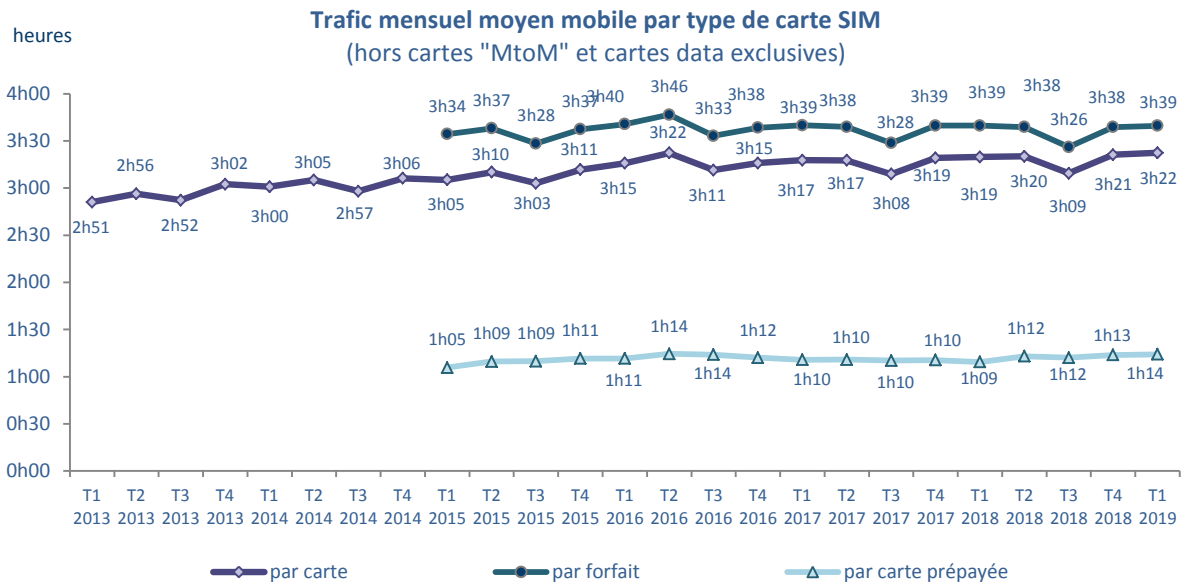
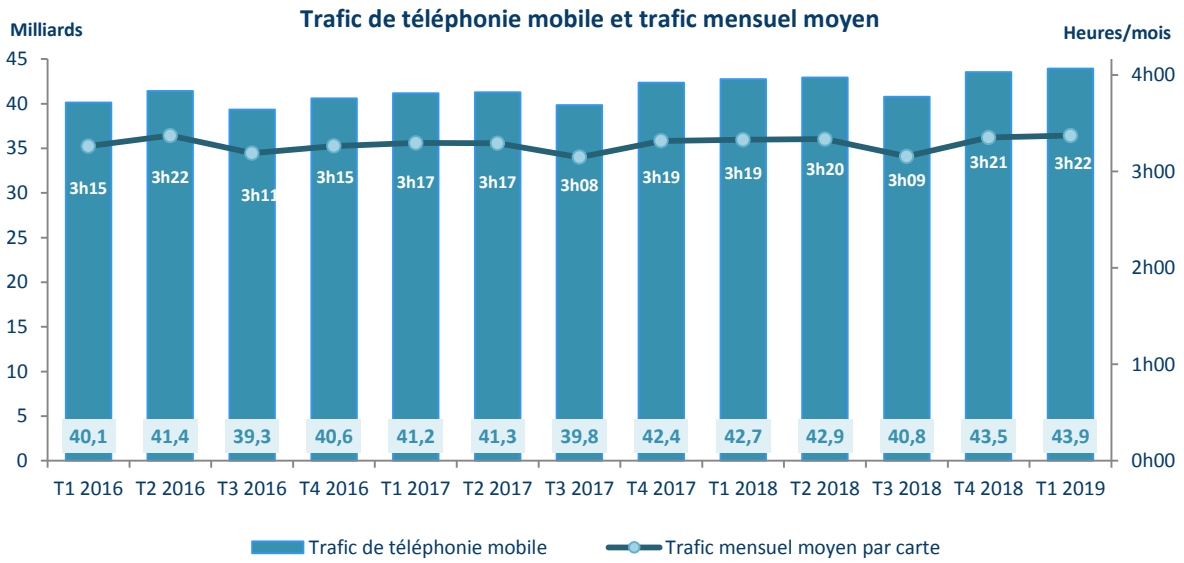
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

Le nombre de messages (SMS et MMS) émis sur les réseaux mobiles diminue depuis la fin de l'année 2016. Cette tendance peut être mise en relation avec le développement des services de messagerie instantanée qui viennent probablement se substituer en partie aux SMS.

Ainsi, 40,8 milliards de SMS ont été émis au cours du premier trimestre 2019, soit 2,8 milliards de messages de moins par rapport au premier trimestre 2018.

Le nombre de MMS émis, 1,3 milliard soit 3% de l'ensemble des messages envoyés, bénéficie toujours d'une croissance continue, +8,6% en un an ce trimestre.

Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre de messages (SMS)	43 473	43 036	42 636	42 274	40 765	-6,2%
dont SMS provenant des forfaits	42 117	41 666	41 309	41 019	39 542	-6,1%
dont SMS provenant des cartes prépayées	1 358	1 371	1 328	1 255	1 223	-10,0%
Nombre de messages multimedias (MMS)	1 225	1 327	1 404	1 305	1 330	8,6%
Nombre de messages émis durant le trimestre	44 699	44 363	44 041	43 579	42 095	-5,8%

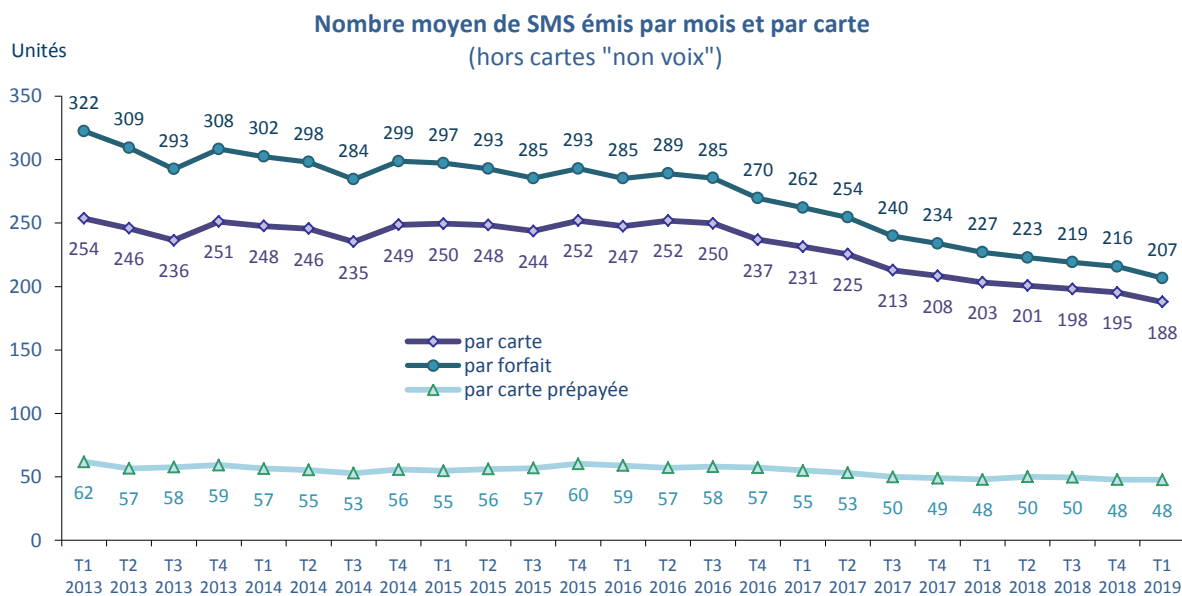
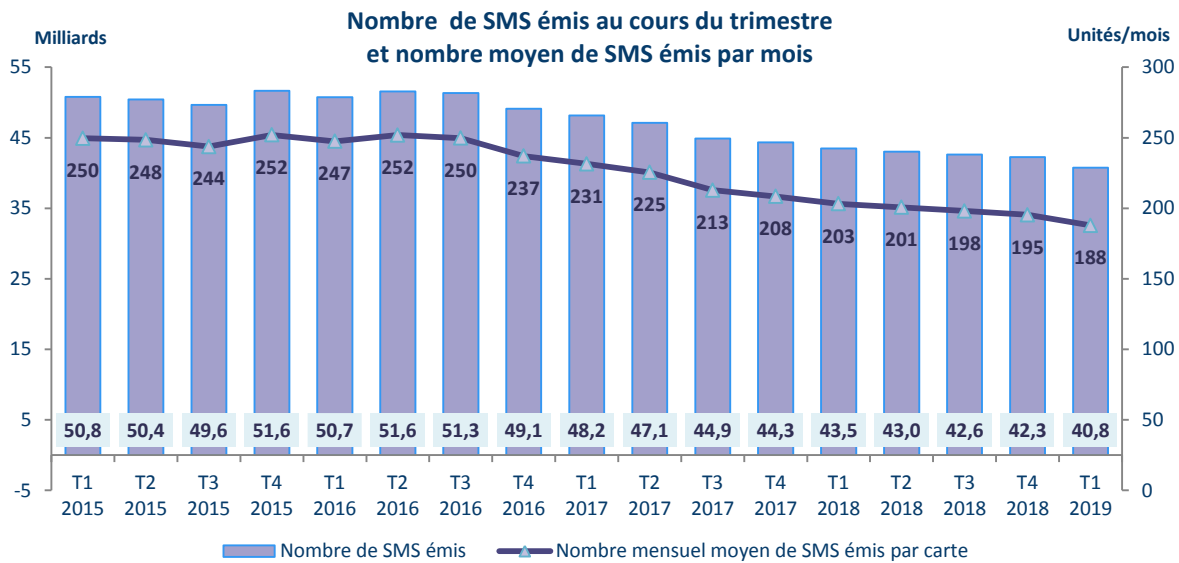


La consommation moyenne de SMS des titulaires de forfaits (207 SMS par mois, -20 messages en un an) se réduit rapidement alors que celle des utilisateurs de cartes prépayées (48 SMS) est stable.

La consommation moyenne de MMS augmente légèrement (+1 message en un an) mais reste modeste avec moins de dix messages émis par carte et par trimestre.

Nombre de messages émis en moyenne par mois (en unités)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre de SMS par carte SIM mobile	203	201	198	195	188	-7,6%
dont SMS provenant des forfaits	227	223	219	216	207	-8,9%
dont SMS provenant des cartes prépayées	48	50	50	48	48	-0,6%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	7	8	9	8	8	13,5%
Nombre de messages par carte SIM mobile	209	207	205	201	194	-7,2%

Note : définitions, voir en [annexe](#).



2.1.10 Le roaming out

Avec l'évolution à la baisse des tarifs des services en itinérance et notamment les dispositions du règlement européen du 15 juin 2017 (cf. détail en [annexe](#)) la consommation des clients des opérateurs mobiles français à l'étranger a fortement progressé. Entre le troisième trimestre 2017 et le deuxième trimestre 2018, les croissances annuelles du trafic de téléphonie et du nombre de SMS ont atteint de +30% à +50% et le trafic de données en roaming a triplé voire quadruplé. Depuis trois trimestres, la croissance du trafic en roaming out ralentit : au premier trimestre 2019, le volume de téléphonie augmente de +4,2% en un an, au rythme du trafic national. En outre, la croissance annuelle de la consommation de données, même si elle ralentit également, se maintient sur un niveau soutenu de +70% à +80%. Le nombre de SMS est quant à lui en légère baisse pour la première fois (-0,7% en un an).

Le revenu directement attribuable aux consommations réalisées par les clients des opérateurs mobiles français lors de leurs voyages à l'étranger s'élève à 149 millions d'euros HT. Il tend à se réduire (-8,2% en un an au premier trimestre 2019).

Revenus directement attribuables et volumes du roaming-out	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	162	171	185	154	149	-8,2%
Trafic de communications (millions de minutes)	908	1 061	1 419	1 037	946	4,2%
Nombre de SMS en roaming-out (millions)	414	521	894	436	411	-0,7%
Trafic de données consommées (téraoctets)	11 957	17 378	33 293	19 559	21 085	76,3%

Notes :

- Le roaming out correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire (pour plus d'information, voir en [annexe](#)).

2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

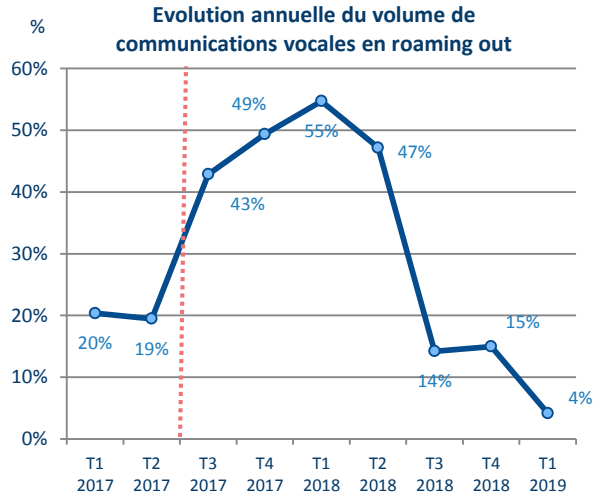
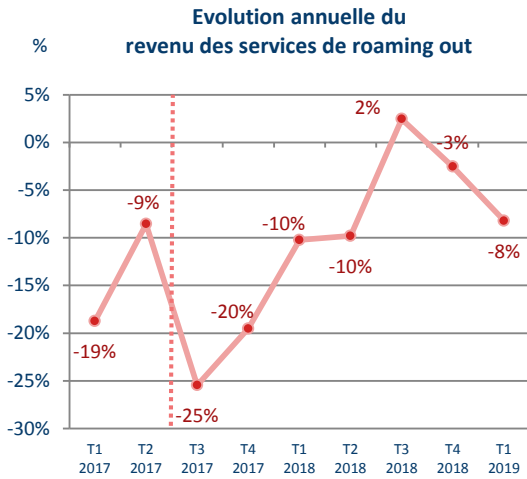
Le nombre de cartes SIM utilisées par des objets connectés (cartes MtoM) atteint 19,2 millions au 31 mars 2019. Le développement de ce segment de marché est rapide depuis deux ans avec une croissance annuelle supérieure à 3 millions de cartes chaque trimestre et qui atteint au premier trimestre 2019 son plus haut niveau avec une progression de +3,5 millions.

Le revenu associé à ces cartes représente 31 millions d'euros HT au premier trimestre 2019, soit un revenu mensuel moyen inférieur à un euro HT par carte MtoM.

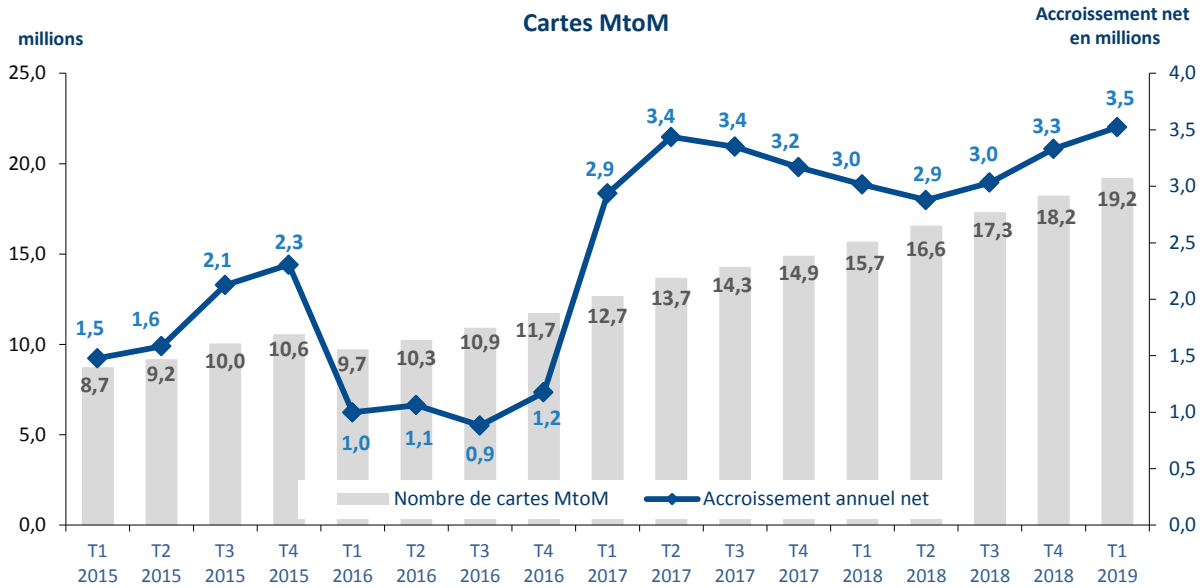
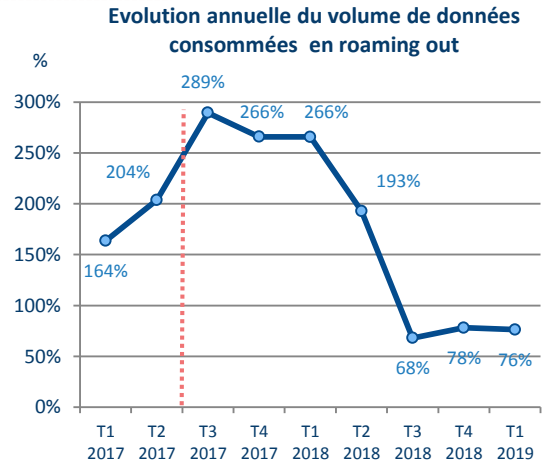
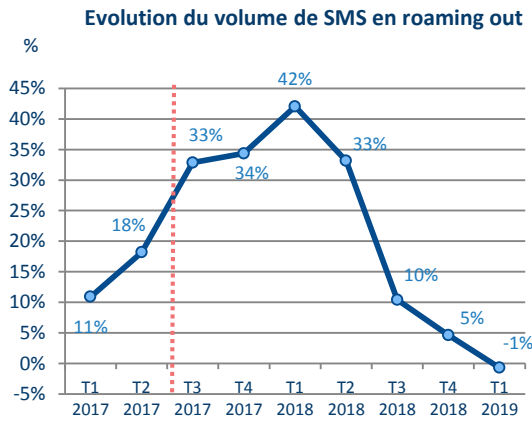
Objets communicants	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	30	30	30	34	31	1,4%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	15,691	16,568	17,312	18,238	19,214	22,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées actuellement essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.



15 juin 2017 : règlement européen



3 Services à valeur ajoutée

Le revenu provenant des services à valeur ajoutée (services vocaux, de données, de renseignements), tous réseaux confondus, s'élève à 233 millions d'euros HT au premier trimestre 2019. Il est composé pour près des deux-tiers des services vocaux fixes et mobiles. En dehors des services de renseignements, tous les segments de marché, qu'ils soient fixes ou mobiles, vocaux ou de données sont en recul.

Le revenu des services à valeur ajoutée vocaux au départ des clients des opérateurs fixes, 78 millions d'euros HT au premier trimestre 2019, est en baisse depuis plus de six ans et d'environ 20% en rythme annuel pour le troisième trimestre consécutif. Le volume associé diminue également depuis de nombreuses années (-16,7% en un an au premier trimestre 2019). Le montant facturé pour les services vocaux mobiles est quant à lui en repli depuis le début de l'année 2017 (-7,1% en un an ce trimestre) en partie en lien avec la diminution des communications vocales associées (-1,4% en un an).

Le revenu facturé pour les services à valeur ajoutée de données (71 millions d'euros HT) diminue régulièrement depuis plus de six ans, et de 2,9% en un an ce trimestre.

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Services vocaux	169	163	150	151	144	-14,5%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	98	94	81	83	78	-19,8%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	71	69	69	68	66	-7,1%
Services de données	73	73	75	72	71	-2,9%
Services de renseignements (opérateurs attributaires de N°)	15	18	14	21	17	10,4%
Revenus des services à valeur ajoutée	258	253	239	244	233	-9,7%

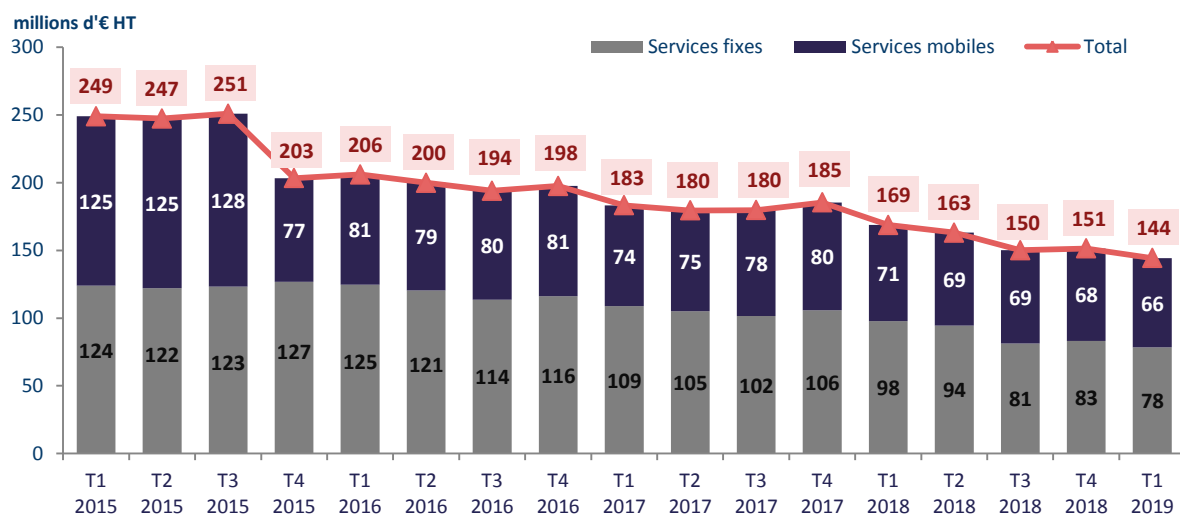
Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Au départ des clients des opérateurs fixes	853	791	741	745	710	-16,7%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	468	438	469	456	461	-1,4%
Trafic total	1 320	1 229	1 209	1 201	1 172	-11,3%

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre d'appels	3	3	3	4	3	-13,3%

Note :

- sont considérés comme services de renseignements les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212).

Revenus des services vocaux à valeur ajoutée



4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Hébergement et de gestion de centres d'appels	44	42	44	57	50	13,1%

4.2 Les terminaux et équipements

Le revenu des ventes et locations de terminaux représente 977 millions d'euros HT au premier trimestre 2019. Il est en baisse de 7,4% en un an du fait d'une contraction du revenu provenant des terminaux mobiles depuis trois trimestres : 726 millions d'euros, -12,1% en un an au premier trimestre 2019. En revanche, alors qu'il était en baisse de près de 3% en un an il y a un an à la même période, le revenu lié aux activités fixes augmente de près de 10% en un an au premier trimestre 2019, porté par de nouvelles offres.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	229	238	239	248	250	9,6%
Liés à l'activité mobile	826	725	814	1 027	726	-12,1%
Terminaux et équipements	1 055	963	1 053	1 274	977	-7,4%

Notes :

- Le revenu provenant de la vente de terminaux inclut les commissions aux distributeurs.
- La norme comptable IFRS 15, appliquée à partir du 1er janvier 2018, a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, voir en [annexe](#)). Les montants du tableau ci-dessus sont présentés à périmètre constant, c'est-à-dire selon la nouvelle norme comptable.

5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

Les revenus des prestations d'interconnexion et d'accès des réseaux fixes et mobiles représentent 1,9 milliard d'euros au premier trimestre 2019, dont les deux-tiers sont issus des réseaux fixes. L'ensemble des revenus de ces services diminuent régulièrement depuis trois ans (-1,8% en un an ce trimestre).

Le revenu issu des prestations fournies sur les réseaux fixes est composé pour 55% du revenu des prestations d'accès internet à haut et très haut débit (692 millions d'euros). L'évolution de ce dernier dépend de celles de trois composantes : la location de lignes en dégroupage (65%), en « bitstream », ainsi que les ventes d'accès à très haut débit. Les prestations liées aux accès à très haut débit sont en hausse de près de 40% en un an ce trimestre, tandis que les autres diminuent depuis un an, à l'image du nombre de lignes associées (-5,8% en un an).

Le montant des prestations liées au service téléphonique fixe (393 millions d'euros) recule chaque trimestre d'environ 10% (-9,0% en un an), tout comme le trafic associé (-5,8% en un an ce trimestre). Le revenu des services de capacité vendus aux opérateurs (166 millions d'euros) représente 13% du total des revenus des prestations de gros des opérateurs fixes ; il augmente pour le troisième trimestre consécutif (+12,0% en un an au premier trimestre 2019) après un premier semestre 2018 en recul.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes	1 278	1 307	1 260	1 294	1 252	-7,5%
Prestations liées au service téléphonique (yc VGA)	432	422	411	423	393	-9,0%
Prestations de gros d'accès haut et très haut débit	697	739	690	712	692	-0,7%
Services de capacité	149	146	159	159	166	12,0%
Services d'interconnexion des opérateurs mobiles	628	657	703	656	620	-1,2%
Terminaisons d'appel nationale et internationale	199	200	190	197	195	-1,7%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	351	355	356	346	335	-4,6%
Roaming in	78	102	157	113	90	15,8%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	1 906	1 964	1 963	1 951	1 872	-1,8%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement entre ces deux indicateurs inapproprié pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).
- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.
- Définitions et évolutions des tarifs du marché de gros en [annexe](#).
- L'historique des tarifs est disponible sur le site de l'Arcep:

<https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/les-terminaisons-dappel.html>

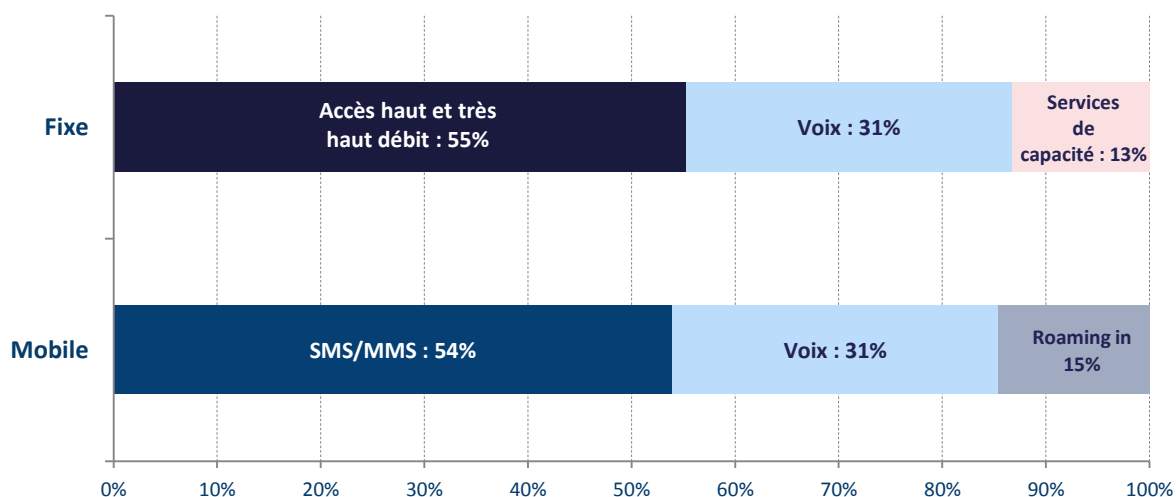
Trafic des services d'interconnexion (en millions de minutes)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Trafic lié aux services téléphoniques fixes	23 023	21 120	21 112	22 686	21 697	-5,8%
Trafic lié aux services téléphoniques mobiles	26 699	26 338	25 429	26 371	25 771	-3,5%
Ensemble des services d'interconnexion liés au service téléphonique	49 722	47 458	46 541	49 057	47 467	-4,5%
SMS entrants (en millions d'unités)	27 960	27 517	27 375	27 076	25 023	-10,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Le revenu de l'ensemble des services d'interconnexion des opérateurs mobiles (voix, SMS) s'élève à 620 millions d'euros HT au premier trimestre 2019. Ce revenu diminue de 1,2% en un an, en raison de l'affaiblissement, depuis près de trois ans, du revenu des prestations de terminaison d'appel SMS et MMS. Celui-ci représente un peu plus de la moitié au montant des prestations d'interconnexion et d'accès mobiles, et est en repli de 4,6% en un an. Après six trimestres consécutifs de croissance Le revenu provenant des services de terminaison vocale nationale et internationale baisse de 1,7% en un an. Le seul revenu des services mobile en croissance est celui des prestations liées au roaming in : il augmente de façon continue depuis le début de l'année 2017 (+15,8% en un an ce trimestre).

Le trafic vocal associé à ces prestations d'interconnexion mobile diminue de 3,5% en un an ce trimestre. Cette baisse fait suite à une croissance continue entamée il y a près de quatre ans, qui et s'est interrompue au quatrième trimestre 2018 (-0,4% en un an). Le nombre de SMS entrants est lui en repli continu depuis plus de trois ans (-10,5% en un an ce trimestre).

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès Au premier trimestre 2019



A la fin du premier trimestre 2019, les opérateurs alternatifs ont loué 12,3 millions de lignes cuivre dont 86% en dégroupage. Ce nombre de lignes est en baisse continue depuis deux ans (-760 000 en un an au premier trimestre 2019). Ce recul s'explique en majeure partie par la baisse importante du nombre de lignes en dégroupage total (10,6 millions, soit -690 000 en un an). En effet, ces lignes avaient fait l'objet d'une migration vers les offres en « bitstream nu » jusqu'au début de l'année 2017, puis dorénavant vers les services fixes en FttH.

Le raccordement commercial des clients en fibre optique de bout en bout peut être réalisé par l'opérateur propriétaire de l'infrastructure, ou par un autre opérateur *via* une offre de gros. Ces dernières sont au nombre de 2,5 millions au 31 mars 2019, et progressent entre 600 000 et 900 000 par an chaque trimestre. La quasi-totalité des abonnements FttH de gros (2,4 millions ce trimestre, soit 96%) sont construits sur une offre de mutualisation passive.

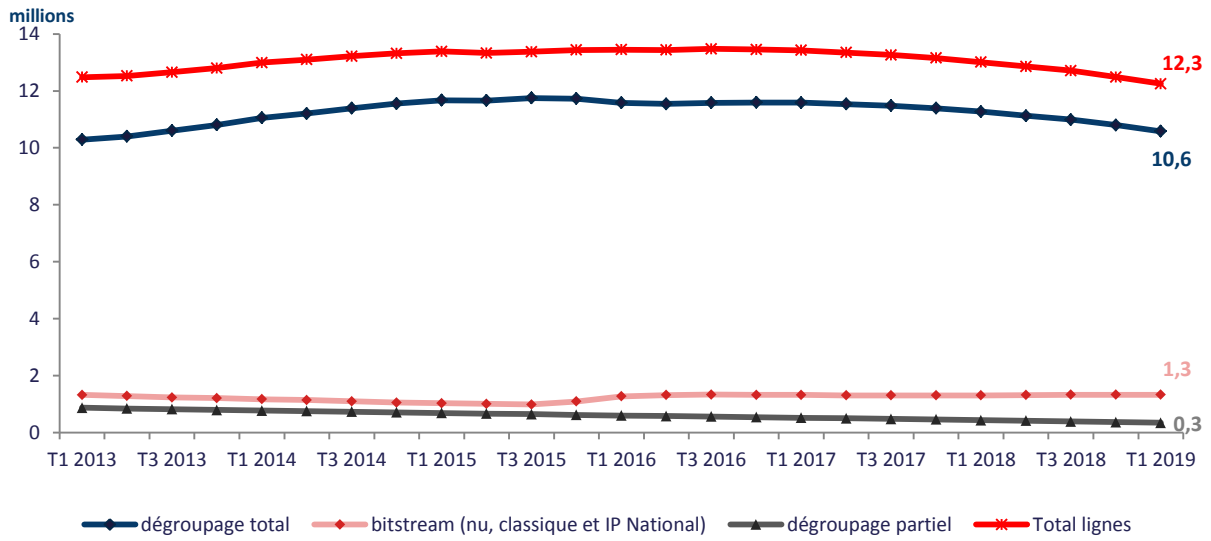
Parc d'accès en dégroupage et en "bitstream" (hors DSLE) (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Nombre de lignes partiellement dégroupées	0,435	0,416	0,389	0,364	0,341	-21,5%
Nombre de lignes totalement dégroupées	11,273	11,128	10,994	10,799	10,584	-6,1%
Nombre de lignes en "bitstream" (nu, classique et IP National)	1,303	1,314	1,327	1,325	1,328	1,9%
Nombre de lignes dégroupées et en "bitstream"	13,010	12,858	12,710	12,488	12,253	-5,8%

Note : le bitstream correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

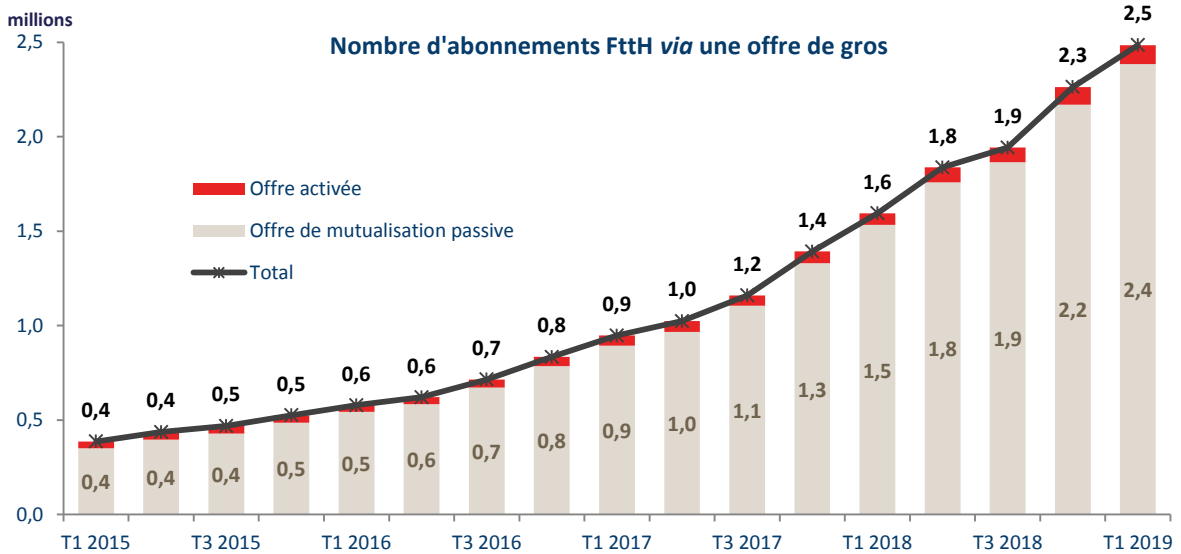
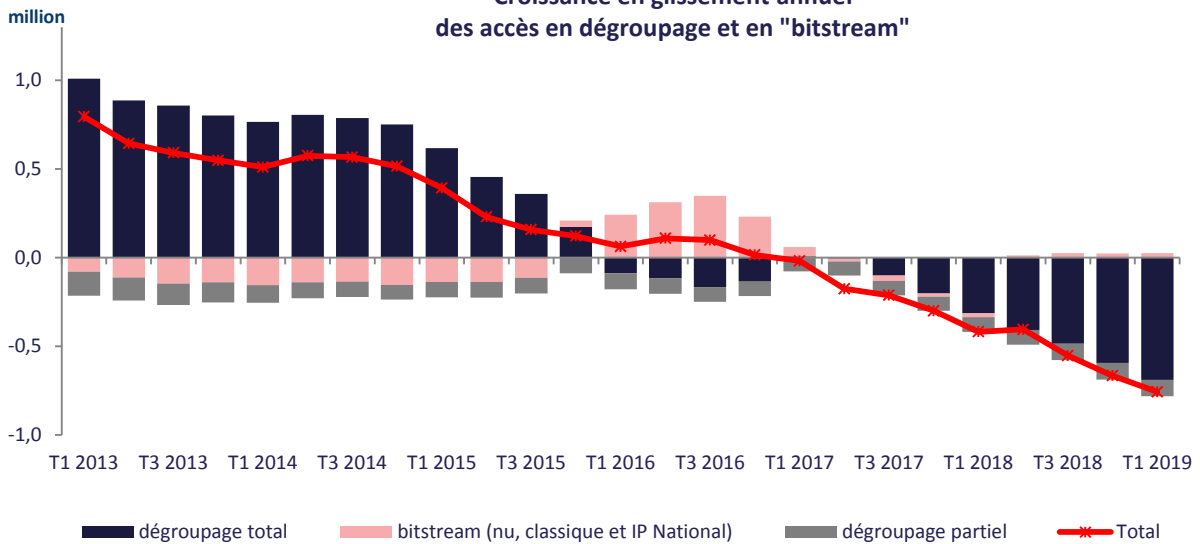
Nombre d'abonnements FttH <i>via</i> une offre de gros (en millions)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Abonnements FttH <i>via</i> une offre de mutualisation passive	1,533	1,759	1,866	2,169	2,385	55,6%
Abonnements FttH <i>via</i> une offre activée (bitstream)	0,062	0,079	0,077	0,094	0,100	61,3%
Total des abonnements FttH <i>via</i> une offre de gros	1,595	1,838	1,943	2,263	2,485	55,8%

Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements/>

Nombre d'accès en dégroupage et en "bitstream"



Croissance en glissement annuel des accès en dégroupage et en "bitstream"



5.2 Le trafic en Roaming in des opérateurs mobiles

Avec le plafonnement des tarifs de l'itinérance internationale puis leur alignement sur les tarifs nationaux (cf. détail en [annexe](#)), la consommation des clients des opérateurs étrangers en France a, tout comme celle des clients des opérateurs français à l'étranger, fortement augmenté, notamment durant l'année ayant suivi le règlement européen du 15 juin 2017.

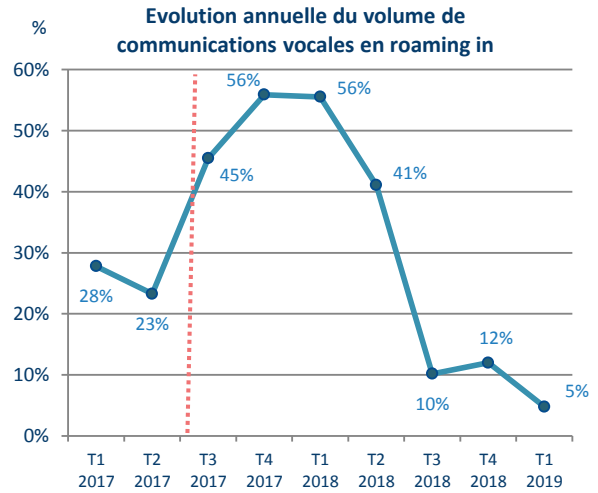
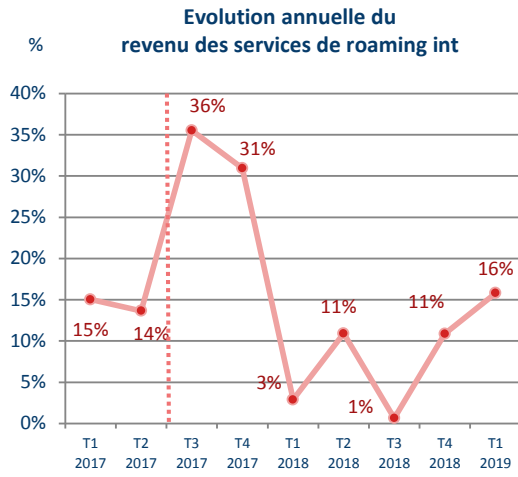
Cette tendance à la hausse se poursuit, mais sur un rythme moins intense depuis trois trimestres. Au premier trimestre 2019, elle est de +4,8% en un an pour les communications vocales et de +49,4% en un an pour la consommation de données. La seule consommation en roaming in qui n'augmente plus désormais concerne les SMS dont le nombre est décroissant pour le troisième trimestre consécutif, (-12,5% en un an au premier trimestre 2019) et ce après une période précédente de croissance également soutenue.

Trafic de "Roaming in" des opérateurs mobiles	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Communications vocales (en millions de minutes)	1 323	1 467	1 664	1 419	1 387	4,8%
Trafic de SMS (en millions)	211	241	373	188	185	-12,5%
Consommation de données (en teraoctets)	10 415	14 125	25 331	14 491	15 563	49,4%

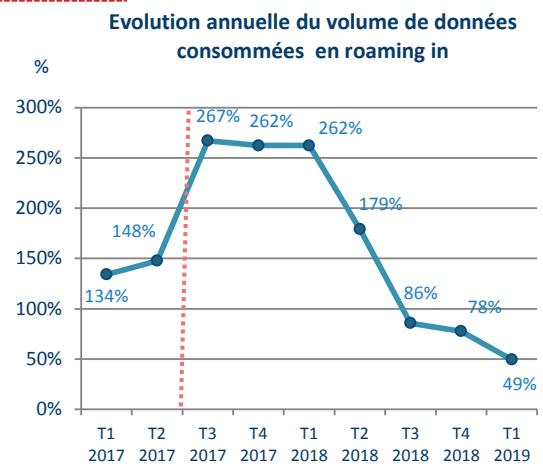
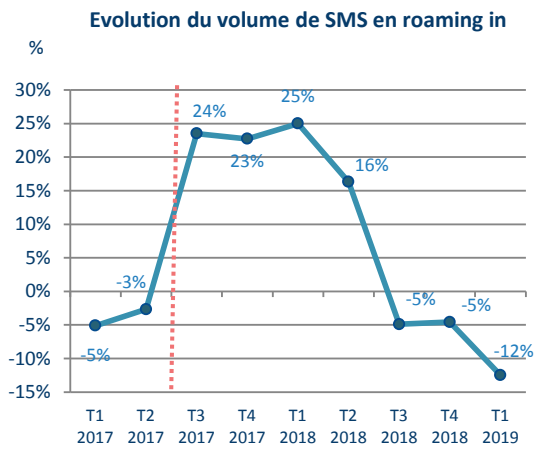
Notes :

- Le « roaming in » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

- Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total. Cf. l'évolution des tarifs du roaming in en [annexe](#).



15 juin 2017 : règlement européen



Annexe : précisions et définitions

Services fixes

1. Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par «voix sur large bande» les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit; et par «voix sur internet» les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

2. Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de

communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

3. Définitions relatives aux abonnements internet très haut débit

Sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.

Les offres 4G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe sont également comptabilisées dans les accès très haut débit. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux fixes sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux très haut débit radio, qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.

Le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

Enfin, un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégrouper ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.

4. Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes

La facture moyenne par ligne fixe reflète ce que le client paye par mois pour les services de téléphonie et l'accès à l'internet. Elle est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- a. les revenus de la téléphonie et des cartes ;
- b. les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- c. les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- d. les revenus des services de capacité.

Parc moyen de clients du trimestre N : $[(\text{parc total de clients à la fin du trimestre N} + \text{parc total de clients à la fin du trimestre N-1}) / 2]$

La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès à haut ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Le volume de trafic mensuel moyen RTC par abonnement (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

5. Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »

Ces revenus comprennent les revenus de l'hébergement de sites, de la publicité en ligne, et d'autres services tels que la télévision, le téléchargement de musique, la vidéo à la demande, la presse en ligne, les livres numériques, etc..., dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble lorsque ceux-ci ne sont pas couplés à un abonnement internet. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de téléphonie et d'accès à internet sont intégrées à la rubrique du même nom.

Services mobiles

1. Définitions relatives aux cartes SIM

Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active 4G ou 2G.

Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de voix ou de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 3G ou 2G.

Une carte internet active est définie comme une carte ayant fait l'usage d'un service de données au cours des trois derniers mois, quel que soit le réseau mobile

2. Revenu des services mobiles

Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés

d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le premier trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

Changements liés à la norme IFRS

1. Principes de comptabilisation des revenus selon la norme IFRS 15

Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1er janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, sont affectés du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était facturé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

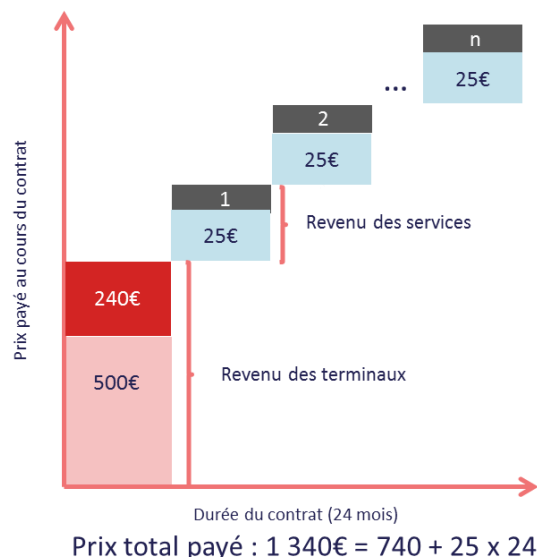
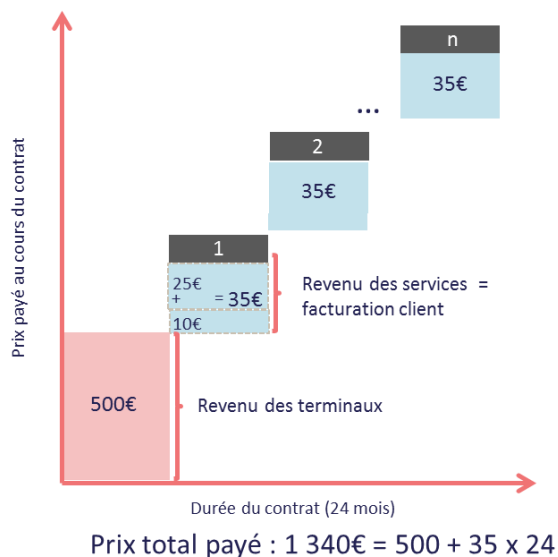
Il y a donc plusieurs effets :

- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).

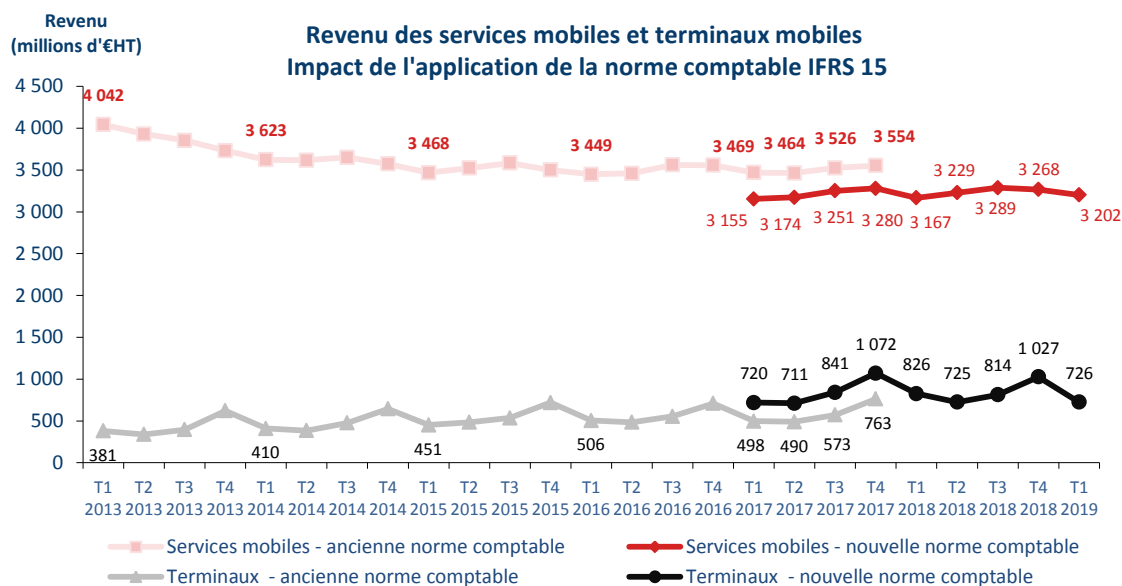


Anciennes normes comptables (IAS 18)



2. Revenu des services mobiles et terminaux

Revenu des services et ventes de terminaux mobiles (en millions d'euros HT)	T1 2018	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	Variation T118/T119
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 167	3 229	3 289	3 268	3 202	1,1%
Revenus de la vente et location de terminaux mobiles	826	725	814	1 027	726	-12,1%
Total (services mobiles + terminaux)	3 993	3 953	4 102	4 294	3 929	-1,6%



3. Définitions des factures moyennes mobiles

Le parc moyen de cartes SIM du trimestre N : $[(\text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N} + \text{parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1}) / 2]$

La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris roaming out, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU).

Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par le parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris roaming out) du trimestre N par le parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

Le nombre de SMS moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de SMS du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).

4. L'itinérance internationale

Le roaming out correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce

quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie et de données). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer à ces services d'itinérance les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne.- Le roaming in correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

Evolution des tarifs : depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail

A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement: +5c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, +1,14c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, +2c€ HT pour les SMS, de +5c€/Mo pour l'internet mobile.

Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe doivent correspondre aux tarifs nationaux. Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1c€/message pour les SMS (contre 2c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2c€/min pour la voix (contre 50c€/min pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0€/Go pour l'internet mobile (contre 7,7c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-mobiles/grand-dossier-roaming.html>

Services à valeur ajoutée

Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. Les services à valeur ajoutée de type « données » ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent par exemple : services kiosque «Gallery», services d'alerte, de « chat », services de type météo, jeux télévisés, astrologie, téléchargement de sonneries, etc.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015, la réforme de la tarification des appels à destination des SVA a abouti à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile. La mise en œuvre de cette réforme de la tarification des appels à destination des SVA a conduit à un recul du revenu à partir du quatrième trimestre 2015 d'environ 40% en évolution annuelle.

L'interconnexion fixe et mobile

L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,077 c€ depuis le 1^{er} janvier 2017 contre 0,078 c€ en 2016.

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif mensuel du dégroupage total par accès (offre d'accès à la boucle locale de l'opérateur historique) ne peut excéder 9,31 € à partir du 1^{er} janvier 2018, après 9,45 € entre le 1^{er} mars 2017 et le 31 décembre 2017 et après 9,10 € entre le 1^{er} mars 2016 et le 29 février 2017. Le tarif mensuel du dégroupage partiel est plafonné à 1,77€.

Pour plus d'informations sur le dégroupage total : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-fixes/le-degroupage-de-la-boucle-locale.html>

- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le roaming in. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ un milliard d'euros pour l'ensemble de l'année 2017.

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,74 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,76 c€/min en 2016.

- La terminaison d'appel SMS est d'1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.